

PLAN

climat-air-énergie

de l'agglomération du Pays de Saint-Omer

PLAN d' ACTIONS



AGRICULTURE



FICHE 1



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Définition et mise en œuvre d'une dynamique alimentaire locale

Enjeux et contexte

L'alimentation est un sujet transversal porté par plusieurs champs de l'action communautaire : développement social, développement économique ou encore transition écologique. Le partage des réflexions amène à constater plusieurs points :

- La demande sociétale se renforce. Pour y répondre les territoires sont amenés à reterritorialiser la production au regard des consommations. Les enjeux sont alors de :
 - Améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour les populations locales ;
 - Maintenir l'agriculture et soutenir sa transition ;
 - Permettre au territoire de se réappropriier son alimentation, son agriculture et les filières qui valorisent les productions.
- Les réglementations et leurs programmes (loi EGALim, Programme National Nutrition Santé, Programme National Alimentaire, etc.) amènent le territoire à répondre à de nouvelles demandes mais certains chaînons manquants sont à identifier et à compléter pour réussir cette transition. Certains acteurs ont besoin d'être accompagnés (notamment les agriculteurs et acteurs de la restauration collective) pour relever ces défis.

Pour répondre à ces attentes, la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire de territoire en lien avec le monde agricole implique la définition et le pilotage coordonné des actions permettant une organisation transverse des différentes compétences à mobiliser (développement éco, santé, etc.). Un Projet Alimentaire Territorial permettrait une approche décloisonnée ainsi que des initiatives privées et publiques afin de créer des synergies et faire système pour une alimentation plus durable à l'échelle du territoire.

Objectifs

- Donner accès à une alimentation de qualité pour tous ;
- Préserver les milieux, les ressources et les métiers (notamment en maraîchage) ;
- Renforcer la coopération entre acteurs > synergie ;
- Garantir aux agriculteurs une rémunération juste (et valoriser les services environnementaux) ;
- Soutenir la filière agricole (mise en réseau, diversification, etc.) ;
- Valoriser le secteur agricole et agro-alimentaire (conforter les chaînons manquants, etc.).

Impact de l'action

- Atténuation Adaptation
 GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1

Descriptif	Réaliser le diagnostic territorial permettant d'établir la cartographie des acteurs des filières alimentaires, de production et de transformation locales. 1. Etablir le listing des producteurs locaux, des transformateurs, des structures de vente et de consommation, des associations. Profiler les filières à l'échelle du territoire pour structurer l'offre locale et conforter les « chaînons » manquants. 2. Organiser des groupes de concertation permettant l'échange sur les données et visant à créer des synergies entre acteurs
Public-cible	acteurs des filières alimentaires, de production et de transformation locales
Etat	En cours
Calendrier	2020-2026

Sous-action 2

Descriptif	Valoriser les productions locales et bio, les filières et savoirs faire pour les dynamiser. 1. Développer un programme de communication (plateforme numérique, brochures, etc.) auprès du grand public et des élus portant sur l'alimentation locale et bio.
------------	---

		2. Développer un programme d'animations pour différents publics (ciné-débat, rando ferme, conférences, etc.) visant à découvrir les filières et inciter à une relocalisation des consommations.
	Public-cible	Tout public
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 3	Descriptif	Initier et/ou soutenir l'évolution de pratiques en restauration collective. 1. Faire l'état des lieux de la restauration collective par secteurs hors domicile (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, entreprises, etc.) 2. Apporter un soutien technique à l'évolution des pratiques en restauration collective (marché public, sensibilisation des convives, techniques de cuisine, etc.)
	Public-cible	restauration collective
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 4	Descriptif	Pérenniser l'économie agricole et soutenir sa transition 1. Accompagner l'installation d'agriculteurs (pépinière maraîchère, etc.) et la transmission d'exploitations 2. Accompagner et diffuser les expérimentations visant l'amélioration qualitative des productions
	Public-cible	Agriculteurs, éleveurs, maraîchers
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 5	Descriptif	Sensibiliser les publics aux enjeux sanitaires et économiques 1. Mettre en place des temps d'échanges et de formation dédiés aux personnels de la petite enfance et aux communes (alimentation bio, perturbateurs endocriniens, etc.) 2. Mettre en place des temps d'échanges et de sensibilisation portant sur l'impact de l'alimentation sur la santé et la gestion budgétaire de cette ligne de dépense (Epicerie sociale, CIAS, école des consommateurs, etc.)
	Public-cible	Tout public et encadrants
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 6	Descriptif	Travailler l'image des métiers auprès des jeunes et du grand public 1. Soutenir et accompagner le développement de cycle d'animations : rencontres, démonstrations, échanges, visites d'exploitations... 2. Mobiliser les établissements de formation autour d'un événement annuel en lien avec les entreprises...
	Public-cible	Tout public
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Co-pilotage : Chambre d'agriculture, PNR CMO Partenaires engagés : APEI les Papillons Blancs, A Pro Bio, producteurs, etc.	
MOYENS		
Part. et disp. financier	ADEME, DRAAF, Agence de l'eau, Région	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'acteurs recensés, nombre d'acteurs mobilisés, nombre d'acteurs impliqués dans la dynamique collective (présence aux groupes de travail, signataires d'engagement partenarial, etc.) part des communes œuvrant en restauration collective en mesure de répondre aux attendus de la loi Egalim, part d'approvisionnement des filières alimentaires locales par la production locale (légumes, céréales, viande, etc.) et projection des exploitations en transition vers le bio.	



Préserveons les ressources, notre richesse
Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Dynamiser les filières locales biologiques et la conversion au bio

Enjeux et contexte	Face au développement de nouveaux marchés liés à l'évolution de la demande sociétale (restauration scolaire notamment), mais aussi par choix personnel de changement des pratiques agricoles, des agriculteurs s'interrogent sur la faisabilité technique et économique d'un passage en bio. Les acteurs de l'agriculture biologique collaborent, sous l'égide du Plan bio régional, pour un accompagnement concerté.	
Objectifs	Répondre aux besoins d'information des agriculteurs. Accompagner pour sécuriser techniquement et économiquement le passage en bio	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Répondre aux questions des agriculteurs par des moyens d'information (site internet, permanence téléphonique), des temps d'échanges (cafés de la bio) et des diagnostics de faisabilité.
	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Accompagner les conversions par une étude techno-économique et l'appui au montage des dossiers administratifs
	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture	
Partenaires	Bio en Hauts de France, Aprobio, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Action inscrite dans le cadre du Plan Bio Régional, financé par la Région Hauts de France	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'agriculteurs du territoire sollicitant les différents niveaux d'accompagnement. Nombre d'agriculteurs du territoire passés en bio ou engagés dans une conversion. Part de surface agricole certifiée agriculture biologique ou en conversion et haute valeur environnementale (%).	



Préserveons les ressources, notre richesse

Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Concilier maintien de l'agriculture et préservation des ressources du marais audomarois

Enjeux et contexte	L'identité et l'aménagement du marais audomarois est l'histoire d'une interaction étroite entre l'Homme et la nature, dont l'agriculture est la principale manifestation. Le marais est cependant confronté à des enjeux cruciaux pour l'avenir de l'activité agricole et la préservation de cette zone humide : préservation des sols tourbeux, adaptation au changement climatique, réduction des produits phytosanitaires, renouvellement de la population maraîchère, entre autres. Accompagnée du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et du groupe Marais, la CAPSO porte depuis plusieurs années le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides.	
Objectifs	Maintenir les activités agricoles sur le marais audomarois tout en préservant ses ressources (eau, sol, biodiversité) en réduisant les externalités négatives	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Préserver les sols et assurer les besoins des cultures en raisonnant les niveaux d'eau des casiers hydrauliques. La mauvaise gestion des niveaux d'eau entraîne une oxydation de la tourbe, relarguant des quantités très importantes de GES. Un protocole de gestion des niveaux d'eau dans un premier temps sur le marais communal sera établi avec les maraîchers afin d'assurer la préservation des sols et les besoins des exploitants.
	Public-cible	Eleveurs et maraîchers du marais
	Etat	
	Calendrier	2010-2021
Sous-action 2	Descriptif	Accompagner l'élevage en milieu humide (Techniques de pâturage innovantes, réduction de l'usage des traitements antiparasitaires). Les prairies de milieu humide sont souvent dévalorisées, perçues comme peu productives et vecteurs de parasitisme. L'animation d'un collectif d'éleveurs sur les pratiques d'élevage et un suivi du parasitisme des troupeaux les revalorisent, assurant le maintien d'un milieu ouvert et la réduction des intrants pour les éleveurs.
	Public-cible	Eleveurs du marais
	Etat	
	Calendrier	2018-2021
Sous-action 3	Descriptif	Accompagner et inciter à la protection intégrée des cultures maraîchères pour limiter l'usage et le lessivage des produits phytosanitaires. L'usage de produits phytosanitaires implique des risques sanitaires et une contamination des milieux et espèces. La recherche et l'application de techniques innovantes permettant de réduire les insecticides est mené dans un partenariat maraîchers-chercheurs-techniciens.
	Public-cible	Maraîchers du marais
	Etat	
	Calendrier	2019-2021
Sous-action 4	Descriptif	Concevoir une transition agroécologique assurant la pérennité et durabilité économique, sociale et environnementale de l'agriculture sur le marais. Depuis les années 1970, les pressions sur le milieu et les activités agricoles sont croissantes malgré les moyens humains et techniques mis en œuvre. Une réflexion globale et partagée sur l'ensemble du marais est entreprise

PLAN climat-air-énergie de l'agglomération du Pays de Saint-Omer

		pour concevoir une transition agroécologique assurant la pérennité et durabilité économique, sociale et environnementale de l'agriculture sur le marais.
	Public-cible	Maraichers, éleveurs, institutions
	Etat	
	Calendrier	2019-2021
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Agence de l'Eau Artois-Picardie, Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Aa, Pôle Légumes Région Nord, Man And Biosphère – France, Uni Lasalle Beauvais, Institut National de Recherche Agronomique, UFA du Doulac, VET'EL	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	PMAZH financé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (70%) et la CAPSO (30%)	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Niveau de traitement antiparasitaire. Nombre de participants au collectif d'éleveurs. Niveau de fertilisation des prairies humides. Niveau d'usage des insecticides. Taux d'enherbement et de retard de fauche des berges agricoles. Evolution pluriannuelle des niveaux d'eau.	



Préserver les ressources, notre richesse
 Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Préserver la qualité des sols

Enjeux et contexte	Préserver le carbone organique des sols, restaurer et améliorer les sols agricoles dégradés et, d'une manière générale, augmenter le carbone dans les sols (exemple : initiative 4 pour 1000) sont des enjeux majeurs pour relever le triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation des systèmes agricoles et forestiers des populations aux dérèglements climatiques et de l'atténuation des émissions d'origine anthropique, ainsi que la lutte contre les effets de l'érosion des sols.			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser l'évolution de pratiques agricoles vers l'agroécologie (terminologie générique de toute approche agronomique (dont l'agroforesterie) privilégiant la valorisation mécanique (adaptée) et naturelle des sols en alternative à l'usage d'intrants et de techniques mécaniques lourdes destructurantes pour les sols) ; - Maintenir les prairies ; - Préserver la qualité des sols tourbeux et le stock carbone de ces sols estimé à 1400 Teq CO² par hectare et par mètre d'épaisseur. 			
Impact de l'action	X Atténuation	X Adaptation		
	X GES	<input type="checkbox"/> Energie	X Qualité de l'air	X Stockage carbone
Sous-action 1 Accompagner l'évolution des pratiques agricoles	Descriptif	Accompagner les agriculteurs dans la transition de leur système et de leurs pratiques ; Identifier les volontés, les problématiques ; Mobiliser pour une dynamique collective mais aussi de l'expertise ; Suivre et capitaliser les changements de pratiques ; Sensibiliser les agriculteurs, organiser des lieux de discussion et de concertation entre le monde agricole et la société civile.		
	Public-cible	Agriculteurs, habitants, riverains		
	Etat			
	Calendrier	Dès 2020		
Sous-action 2 Préserver les sols tourbeux	Descriptif	Gestion adaptée des niveaux d'eau ; Etude sur les sols tourbeux du marais (altimétrie et pédologie) ; Suivre et capitaliser ; Vulgariser et communiquer.		
	Public-cible	Agriculteurs, habitants, riverains		
	Etat			
	Calendrier	Dès 2020		
Sous-action 3 Maintenir les prairies	Descriptif	Au-delà de la sous-action 1 qui peut intégrer les changements de pratiques en élevage, mettre en place une stratégie et un plan d'actions en faveur de la préservation des prairies peut s'avérer un pilier nécessaire aux réponses à apporter en termes de défis autour de la question des sols ; Promotion de l'élevage ;		

		Animation de MAE ou autres dispositifs à mobiliser sur le sujet.
	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	PNRCMO, sur le territoire du Parc naturel régional et, en appui technique sur les autres communes couvertes par le PCAET	
Partenaires	CA ; FDSEA ; SAFER, Agriculteurs ; SAGE, CAPSO (pour le PLUI)	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Sollicitation du 11ème programme de l'Agence de l'Eau	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Observatoire de l'évolution des pratiques agricoles et actions opérationnelles et contractuelles engagées	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Une transformation économique sous l'angle REV3

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réduire les consommations d'énergie des exploitations agricoles

Enjeux et contexte	Dans un contexte de hausse du coût des énergies fossiles, et de recherche permanente de performance économique et énergétique des exploitations agricoles, des solutions existent pour optimiser l'existant, et réduire également les émissions de gaz à effet de serre. La recherche d'économies d'énergie nécessite de réaliser en amont une approche globale et d'intégrer tous les objectifs de l'exploitation (revenu, environnement, travail).	
Objectifs	Répondre aux besoins d'information des agriculteurs. Accompagner les projets, tant d'un point de vue technique qu'administratif.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Proposer un programme de démonstrations aux supports innovants : - identifier avec les partenaires les actions déjà menées et/ou les besoins d'information, les solutions à présenter – toutes filières confondues, - relayer la communication sur les actions menées par des partenaires, - créer des événements pour valoriser les solutions techniques non encore présentées localement.
	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	A mettre en œuvre
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Proposer des diagnostics individuels et des préconisations d'équipements, ainsi qu'un appui sur la recherche de financements et le montage des dossiers administratifs.
	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	Action en cours, à poursuivre
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture	
Partenaires	Groupes de développement agricole, Cuma, PNR CMO...	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Certains dispositifs rentrent dans les financements du PCAE, COT ENR	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nb d'agriculteurs du territoire présents dans les opérations de démonstration. Nb d'exploitations du territoire ayant installé des dispositifs de récupération d'énergie. Cumul de kW/h du réseau économisés par le recours à ces dispositifs.	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Soutenir la transition agricole et dynamiser les filières énergétiques

Enjeux et contexte	La hausse des températures, les problématiques d'érosion, de sécheresse sont autant d'effets dus aux changements climatiques constatés. L'agriculture n'est plus seulement source de production alimentaire, elle est aussi désormais productrice d'énergie. Dans un contexte de hausse du coût des énergies fossiles, et de recherche permanente de performance économique et énergétique des exploitations agricoles, des solutions existent pour optimiser l'existant, et réduire également les émissions de gaz à effet de serre.	
Objectifs	Inciter et accompagner les agriculteurs à la valorisation du potentiel énergétique de leur exploitation. Dynamiser la filière bois locale et développer les puits de carbone. Faire connaître la filière méthanisation pour privilégier son développement.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Favoriser le développement d'une ressource en bois locale par l'animation d'une filière bois et agroforesterie, permettant de capter les ressources en bois du territoire (linéaire de haie, bord de cours d'eau, gestion des bords de route, etc.), d'approvisionner la plateforme de transformation et stockage bois territoriale (site de Renty) mais aussi d'apporter aux agriculteurs engagés une diversification sur leur exploitation. Organisation de rencontres, chantiers participatifs, mobilisation des acteurs...
	Public-cible	Agriculteurs, associations, élus
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2020
Sous-action 2	Descriptif	Dynamiser la filière méthanisation locale en développant un programme de communication dédié (ateliers techniques, visites de sites, soirées thématiques, etc.). Former un groupe de travail dédié et instaurer les clauses de la charte de dialogue territorial (CERDD). Engager une réflexion sur les projets citoyens/territoriaux de méthanisation.
	Public-cible	Agriculteurs, grand public, élus
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Chambre d'agriculture, EnergEthic, MAHRA le Toit, SCIC SA Energie Citoyenne, PNR CMO, Agence de l'eau, agriculteurs, syndicats de gestion des cours d'eau, CD62, communes, les planteurs volontaires, CORBI, CERDD, ADEME, Région	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Animation de la filière agroforestière (financement par l'agence de l'eau.) Appel à projet des partenaires (ADEME,) Fonds participatifs volontaires Charte « Label Bas Carbone »	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Emissions directes évitées. Nombre de linéaire de haie ou potentiel planté qui intégrera la filière bois locale. Evolution des surfaces boisées et surfaces forestières en gestion raisonnée (actuellement environ 4 314ha de surfaces boisées sur la CAPSO). Nombre de participants aux visites et ateliers. Nombre de projets à l'étude et réalisés.	

Mesures ERC

Laisser le feuillage au sol pour limiter l'appauvrissement des sols ; Espacer les récoltes des menus bois (branches d'un diamètre inférieur à 7cm) de 15 ans ou à défaut laisser 10 à 30% de cette ressource sur place ; Préserver les refuges pour la faune locale (vieux arbres à cavité, chandelles, chablis isolés, gros bois morts au sol...) ; Eviter la circulation des engins sur toute la parcelle et protéger les voies de passage avec du menu bois pour limiter le tassement des sols ; Eviter les prélèvements de bois pendant la période de reproduction des espèces.



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Soutenir le développement de la méthanisation agricole

Enjeux et contexte	Dans le contexte actuel où l'énergie est au cœur des préoccupations quotidiennes, produire de l'énergie est un avantage incontesté. L'agriculture offre cette opportunité de pouvoir développer des projets permettant cette production renouvelable, notamment via la méthanisation à la ferme. A ce jour, près de 60 unités fonctionnent ou sont en construction dans les Hauts de France, tandis que plus d'une centaine sont en projet Sur le territoire de la CAPSO et ses environs, 2 unités à la ferme sont implantées (Thiembronne et Renescure), une troisième en construction (Quelmes).	
Objectifs	Répondre aux besoins d'information des agriculteurs. Accompagner pour sécuriser techniquement et économiquement la création d'unités. Continuer à ancrer les unités dans leur territoire, tant pour le recours aux intrants méthanisables de proximité, que pour la valorisation locale de l'énergie produite.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Répondre aux questions des agriculteurs par des moyens d'information (temps d'information, formations...) et des diagnostics simplifiés de faisabilité
	Public-cible	Agriculteurs au stade de l'idée
	Etat	Action en cours, à poursuivre
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 2	Descriptif	Accompagnement personnalisé pour toutes les étapes du projet : dimensionnement de l'unité, choix des intrants méthanisables, élaboration du plan d'épandage, suivi des travaux et des démarches administratives, fonctionnement du collectif si projet à plusieurs
	Public-cible	Agriculteurs engagés dans un projet
	Etat	Action en cours, à poursuivre
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture	
Partenaires	CAPSO, CERDD, communes, PNR CMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Les porteurs de projets d'unités de méthanisation sont susceptibles d'émarger sur des fonds ADEME et Région	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nb d'agriculteurs du territoire présents dans les actions de communication, formations. Nb d'unités en projet et développées sur le territoire ou à proximité, impliquant des agriculteurs ou des matières méthanisables du territoire. Reportage photographique des paysages (objectif d'impact visuel réduit). Nombre de dossiers de dérogation d'espèces protégées déposés en lien avec l'installation d'ENR (Objectif = 0)	
Mesures ERC	Localiser les installations de méthanisation en fonction des potentiels de biomasse à proximité, et des contraintes paysagères (éviter l'implantation dans les unités paysagères sensibles). Privilégier l'implantation des unités de méthanisation sur des zones à faible enjeu écologique et à faible risque de ruissellement. Limiter les surfaces de sols imperméabilisés et maintenir dans la mesure du possible les haies ou arbres remarquables.	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Inciter et soutenir le développement de la production solaire en exploitation agricole

Enjeux et contexte	Dans le contexte actuel où l'énergie est au cœur des préoccupations quotidiennes, produire de l'énergie est un avantage incontesté. La production d'électricité photovoltaïque est bien adaptée au monde agricole car toutes les exploitations disposent de toitures bien orientées et donc susceptibles de produire de l'électricité. Cette forme de diversification, peu gourmande en temps de travail, peut trouver un intérêt économique, notamment dans les situations permettant une autoconsommation directe de l'électricité produite, contribuant ainsi à l'autonomie énergétique.	
Objectifs	Répondre aux besoins d'information des agriculteurs. Accompagner les projets, tant d'un point de vue technique qu'administratif.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Répondre aux questions des agriculteurs par des moyens d'information (temps d'information, formations...) et des diagnostics simplifiés de faisabilité (notamment sur l'intérêt de l'auto-consommation)
	Public-cible	Agriculteurs au stade de l'idée
	Etat	Action en cours, à poursuivre
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 2	Descriptif	Accompagnement personnalisé pour toutes les étapes du projet : approche économique, calcul de la puissance nécessaire, montage des dossiers administratifs et de demande de subvention, mise en relation avec les professionnels de l'installation
	Public-cible	Agriculteurs engagés dans un projet
	Etat	Action en cours, à poursuivre
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture	
Partenaires	CAPSO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Certaines installations (autoconsommation) sont susceptibles d'avoir accès à des aides Ademe/Région (lien avec Capso ou Pays pour le COTRI ?). Certaines organisations collectives agricoles (Fdsea 62) organisent ponctuellement des opérations type « achats groupés » pour réduire les coûts d'investissements	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nb d'agriculteurs du territoire présents dans les actions de communication, formations. Nb de projets à l'étude et nb d'exploitations équipées en panneaux photovoltaïques. Cumul de kW/h du réseau économisés par le recours à l'autoconsommation. Reportage photographique des paysages (objectif : impact visuel réduit)	
Mesures ERC	Prendre en compte les contraintes paysagères et patrimoniales du territoire pour les installations ; Travailler en partenariat avec des architectes pour la bonne intégration des installations.	

DECHETS





Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Sensibiliser pour une prise de conscience collective

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	--	--

Informers et sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets

Enjeux et contexte	<p>La communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer s'engage dans un processus de transition territoriale et développe une politique d'excellence écologique. Face aux enjeux climatiques et écologiques, la mobilisation citoyenne et le changement des comportements des citoyens est un enjeu essentiel.</p> <p>Parallèlement, la CAPSO a été labellisée « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » en 2015, suite à un appel à projet national. En s'inscrivant dans cette démarche, Elle a souhaité poursuivre ses engagements en matière de réduction des déchets. L'ambition est de réduire de 7% d'ici 2020 les déchets ménagers et assimilés.</p> <p>L'objectif est d'amplifier, et d'essaimer, sur le territoire, les bonnes pratiques en matière de réduction des déchets et d'accompagner en particulier les différents publics vers un comportement plus respectueux et responsable.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer le citoyen sur les enjeux de la transition écologique et les pratiques responsables ; • Sensibiliser et accompagner les citoyens dans leurs changements de comportement ; • Proposer des alternatives concrètes pour le passage à l'action. 	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	<p>Mise en place d'un programme d'action pour la réduction des déchets :</p> <p>1/ Animations scolaires L'objectif est de proposer des interventions auprès des scolaires pour sensibiliser toujours plus d'élèves à la gestion des déchets ;</p> <p>Animations sur le tri et le recyclage des déchets</p> <p>Mise en place du dispositif « mon école zéro déchet » : L'objectif étant de sensibiliser les élèves et engager les établissements du territoire dans une démarche de développement durable, incluant en priorité la gestion et la réduction des déchets produits à l'école.</p> <p>2/ Animation grand public autour du tri et la gestion des déchets.</p> <p>3/ Accompagnement des établissements scolaires dans le traitement des biodéchets et sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.</p>
	Public-cible	Scolaires
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	<p>Mise en place des alternatives concrètes pour le passage à l'action :</p> <p>1/ Poursuivre et étendre sur le territoire l'offre de compostage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compostage collectif et partagé de proximité ; - Compostage autonome en établissements pour le traitement des biodéchets issus de la restauration collective. <p>2/ Poursuivre et étendre le développement de repair café</p>
	Public-cible	Scolaires, grand public
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026

PILOTAGE

Maître d'ouvrage	CAPSO
Partenaires	Associations locales, établissements scolaires, bailleurs

MOYENS

Partenaires et dispositif financier	CAPSO, Ademe, Eco organismes Moyens humains : équipe prévention des déchets 3 ETP
--	--

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'écoles inscrites. Nombre d'élèves participants. % de réduction des déchets. Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats) par habitant (kg/hab.an). Production ordures ménagères résiduelles (kg/hab). Production de déchets collectés sélectivement, en porte à porte ou en apport volontaire (kg/hab). Production de déchets occasionnels (kg/hab). Recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (%)
---	---



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Soutenir et développer l'économie circulaire du territoire en valorisant la filière papier carton

Enjeux et contexte

La gestion des Déchets sur le territoire de la Communauté d'Agglomération fonctionne de manière performante depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, le contexte réglementaire et législatif impose de nouvelles obligations aux collectivités. Le système actuel de gestion des déchets atteint ses limites et nécessite un changement de modèle vers un modèle plus vertueux d'économie circulaire.

Par ailleurs, la présence historique des papetiers, des acteurs de la filière de recyclage en vallée de l'Aa et leurs volontés de développer l'approvisionnement local en circuit court sont un atout majeur pour notre territoire et permet un contexte favorable pour impulser un projet innovant et expérimental de mise en place d'une boucle locale d'économie circulaire allant bien au-delà de la problématique des déchets abordant les notions économiques, sociales et environnementales. Le développement de l'économie circulaire autour de la filière papier/carton a pour enjeux de :

- Soutenir un nouveau modèle de développement notamment économique basé sur les principes de la 3ème révolution industrielle (REV3) afin d'accélérer la transition écologique et d'en faire un moteur d'attractivité et d'excellence territoriale ;
- Être innovant en proposant des solutions alternatives pour anticiper les nouvelles contraintes législatives et réglementaires (horizon 2022 : extension des consignes de tri plastiques) ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière dans une démarche volontariste et ambitieuse afin de dépasser les objectifs de valorisation de 65% attendus en 2022.

Ce projet « filière papier » s'inscrit dans une vision globale rapprochant le secteur public et privé dans une démarche gagnant / gagnant, et en parfaite cohérence avec les mesures récemment annoncées dans la feuille de route de l'économie circulaire.

Objectifs

Objectifs :

Environnementale :

- Anticiper de la mise en place de l'extension des consignes de tri plastique (LTE),
- Promouvoir le recyclage du papier carton localement (préservation des ressources, limiter l'exploitation des matières premières et diminution des émissions de GES)

En France, les papiers et cartons représentent plus de 14,5% de nos poubelles. Aujourd'hui moins de la moitié des papiers que nous consommons sont recyclés. Trier nos papiers/cartons, c'est contribuer à une moindre consommation de nos ressources naturelles.

La production de papier recyclé, comparée à la production de pâte vierge, consomme entre 2 et 5 fois moins d'énergie et d'eau.

Economique :

- Optimiser les recettes et économiser les dépenses (les coûts de collecte et les coûts de tri) liés à la gestion des déchets
- Valoriser l'industrie locale :

Les papiers/cartons collectés sont acheminés directement chez les papeteries / cartonneries du territoire.

Ainsi, trier et recycler le papier ou carton localement, c'est aussi participer à la valorisation des savoir-faire industriels et au maintien de l'emploi local non délocalisable

	Sociale : <input type="checkbox"/> Soutenir aux initiatives citoyennes, à la mobilisation de la population dans la transition écologique ...	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	L'APPORT VOLONTAIRE « PUBLIC » Sur la CAPSO, il est proposé plusieurs modèles complémentaires d'approvisionnement local des papetiers sur l'ensemble du territoire : Le développement des points d'apport volontaire promu par le service public de collecte de la CAPSO
	Public-cible	Grand public
	Etat	
	Calendrier	2019-2022
Sous-action 2	Descriptif	Mise en place de bornes d'apport volontaire de papier/carton en collaboration avec le monde associatif du territoire comme les écoles, les collèges, les lycées, etc. Les papiers/cartons ainsi collectés seront exclusivement et directement acheminés auprès des papeteries du territoire. Les recettes générées par la vente des papiers/cartons seront reversées aux associations ayant participées à la valorisation de ces matériaux (Déduction faite du coût de collecte facturé par la CAPSO) ce qui décrit ainsi une démarche d'incitation positive.
	Public-cible	Grand public, associations, écoles
	Etat	
	Calendrier	2019-2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	CITEO – ADEME : partenaires financiers UDREP : association des papetiers Les papetiers, communes, Associations, établissements scolaires,	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME (fonctionnement : étude et communication 50 %) CITEO (investissement 50% + fonctionnement)	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Tonnage papiers /cartons collecté Dont Tonnage valorisé en apport volontaire Dont Tonnage valorisé en apport incitatif Nombre d'élèves sensibilisés Nombre d'animation grand public réalisée Economie de dépenses réalisées	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Etude de faisabilité de valorisation énergétique de boues de station d'épuration

Enjeux et contexte Actuellement , la majorité des eaux usées sont traitées par des techniques biologiques, qui utilisent des bactéries naturellement présentes dans l'eau. A la sortie des stations d'épuration, les eaux traitées sont rejetées dans le milieu naturel, et les matières en suspension récupérées sous forme de boues, sont traitées et majoritairement valorisées en agriculture. L'évolution des réglementations pourrait amener une évolution de l'utilisation des boues dans les années à venir. Dans ce cadre et tenant compte de la stratégie énergétique adopté fin 2017, la CAPSO souhaite étudier la faisabilité de méthaniser les boues de station d'épuration.

- Objectifs**
- Valoriser le traitement de déchets issus des stations d'épuration
 - Développer le mix énergétique et la production locale d'énergies renouvelables ;
 - Proposer des solutions innovantes ;
 - Faire valoir de nouvelles solutions et technologies sur le territoire du Pays de Saint - Omer ;
 - Intégrer les énergies renouvelables pour structurer les projets durablement autours des ressources

Impact de l'action

Atténuation Adaptation
 GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	Etude de faisabilité de traitement des boues de station d'épuration par méthanisation comprenant le coût des investissements utiles au traitement des boues, les process épuratoires possibles, l'estimation des production de biogaz et d'énergie annexe (chaleur, électricité..).
	Public-cible	CAPSO, communes, gestionnaires de STEP, etc.
	Etat	
	Calendrier	2020-2021

PILOTAGE

Maître d'ouvrage CAPSO

Partenaires Gestionnaires de STEP, ADEME, Agence de l'eau, CORBI

MOYENS

Partenaires et dispositif financier ADEME, Agence de l'eau

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation

INDUSTRIE





Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Sensibiliser pour une prise de conscience collective

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Communiquer au local et à l'international, intégrer une dynamique de développement durable à l'international

Enjeux et contexte	L'Environnement est l'une des 7 valeurs du Groupe Arc. L'entreprise est engagée en faveur du développement durable et met en place des actions dans ses différentes filiales. Pour affirmer cet attachement, le groupe Arc a signé en 2003 le Global Compact des Nations Unies.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les collaborateurs Arc France au développement durable ; Faire évoluer les mentalités et les comportements en entreprise. L'entreprise s'engage à rendre régulièrement compte des actions menées au sein du Groupe dans le rapport développement durable édité chaque année. 	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Rédaction du rapport annuel Développement Durable Groupe (France USA, Chine, Russie, UEA). Recensement des actions sociales et environnementales du Groupe auprès des Ressources Humaines, des responsables QHSE de chaque filiale. Suivi des indicateurs sociaux et environnementaux
	Public-cible	Clients, consommateurs, collaborateurs, fournisseurs
	État	En cours
	Calendrier	Poursuite
Sous-action 2	Descriptif	Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du DD au travers d'actions sociales, environnementales et sociétales (partenariat Audomarose, Audotri, Semaine Européenne du Développement Durable, Semaine Européenne des Déchets, Movember, Semaine de l'Energie, CleanUp Day, biodiversité, Mobilité...) en suivant le calendrier DD.
	Public-cible	Salariés de l'entreprise
	État	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Mise en place d'une communication spécifique sur l'intranet du site Arc France : destinée aux salariés de l'entreprise, elle rappelle les engagements de l'entreprises (10 principes du Global Compact), les fondements du Développement Durable et donne accès à de nombreuses informations (biodiversité, pratiques de chauffage et éclairage, application BlablaLines (site de covoiturage domicile – travail), réduction des impressions papier, utilisation de l'eau, éco-conduite et gaspillage alimentaire. Sur l'intranet Groupe (en anglais) on retrouve certains « codes de conduite -fournisseurs » des clients de l'entreprise.
	Public-cible	Salariés de l'entreprise
	État	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 4	Descriptif	Mise en œuvre d'un plan de communication spécifique aux mesures d'urgence telles que pic de pollution (limiter les déplacements, manutentions, adapter la production selon émission du process, etc.).
	Public-cible	Salariés de l'entreprise
	État	En cours
	Calendrier	2020 - 2026

PILOTAGE

Maître d'ouvrage	Arc International
Partenaires	Communauté d'Agglomération (CAPSO), associations locales, entreprises investies dans le DD.

MOYENS

Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification
--	---------------------------

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Indicateurs environnementaux et sociaux
---	---



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Une transformation économique sous l'angle REV3

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réduire les consommations d'eau sur le site industriel d'Arc International

Enjeux et contexte		L'Environnement est l'une des 7 valeurs du Groupe Arc. L'entreprise est engagée en faveur du développement durable et met en place des actions dans ces différentes filiales. Par ses modes de productions, l'entreprise consomme différentes ressources et énergies qu'il lui faut gérer au mieux pour limiter les coûts de production et l'impact de celle-ci sur l'environnement.	
Objectifs		Augmenter le recyclage d'eau usée afin de diminuer les apports d'eaux neuves sur la production.	
Impact de l'action		<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Amélioration des circuits d'eau. Mise en service de circuits fermés d'eau non traitées afin d'alléger et améliorer le circuit d'eau traitée et ainsi diminuer les nécessités d'apports d'eaux neuves. Sensibilisation du personnel aux usages de l'eau sur le site.	
	Public-cible	Salariés	
	Etat		
	Calendrier	2020 - 2026	
PILOTAGE			
Maître d'ouvrage	Arc international		
Partenaires			
MOYENS			
Partenaires et dispositif financier			
EVALUATION			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réduction des consommations d'eau et d'énergie sur circuit de production et dans les bâtiments. Indicateurs de suivi en cours de mise en œuvre sur certains secteurs.		



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Une transformation économique sous l'angle REV3

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réduire les consommations d'énergie sur le site industriel d'Arc International

Enjeux et contexte	L'Environnement est l'une des 7 valeurs du Groupe Arc. L'entreprise est engagée en faveur du développement durable et met en place des actions dans ces différentes filiales. Par ses modes de productions, l'entreprise consomme différentes ressources et énergies qu'il lui faut gérer au mieux pour limiter les coûts de production et l'impact de celle-ci sur l'environnement.	
Objectifs	Améliorer l'utilisation des compresseurs. Diminuer la consommation électrique du site tout en améliorant les conditions de travail du personnel.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Economie d'air comprimé sur process. Optimisation (voir suppression) des utilisations d'air comprimé sur certaines applications. Installation d'électrovannes et/ou de buses d'air à économie d'énergie. Réduction des consommations de 30% à 70%.
	Public-cible	Salariés de l'entreprise et prestataires du site
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 2	Descriptif	Remplacement de compresseurs par des machines plus performantes, régulées (variation de vitesse) et permettant le cas échéant de récupérer la chaleur pour le chauffage des locaux. Mise en place éventuelle de séquenceurs. Gains d'environ 15% à 40% selon les situations. Récupération de la chaleur issue du compresseur pour réinjections dans l'atelier. Amélioration dans le même temps de la qualité d'air via l'achat de nouveaux sècheurs.
	Public-cible	Salariés de l'entreprise et prestataires du site
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Intégration de la technologie Led dans les projets éclairages du site. Certains ateliers ont des systèmes d'éclairage vieillissant présentant des risques de pannes accrues et de faibles flux lumineux. L'objectif est de remplacer les éclairages existants par de nouveaux luminaires LED. Amélioration du niveau d'éclairage grâce à un meilleur flux lumineux. Réduction de la consommation électrique par deux dans ces bâtiments.
	Public-cible	Salariés de l'entreprise et prestataires du site
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
MOA	Arc international	
Partenaires		
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier		
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réduction des consommations d'eau et d'énergie sur circuit de production et dans les bâtiments. Indicateurs de suivi en cours de mise en œuvre sur certains secteurs.	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Développer la valorisation de chaleur fatale entre industriels

Enjeux et contexte	Dans un contexte de hausse du coût des énergies fossiles, et de recherche permanente de performance économique et énergétique, les entreprises doivent innover et mutualiser leurs compétences pour s'adapter et optimiser leurs process.	
Objectifs	Substituer du gaz utilisé par CGW par de la vapeur issue du CVE Flamoval. Réduire les émissions de CO2.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Valoriser la chaleur fatale issue du centre de valorisation énergétique Flamoval pour les process de production des cartonneries CGW.
	Public-cible	Entreprises
	Etat	En cours de développement
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CVE Flamoval	
Partenaires	Cartonnerie de Gondardennes CGW	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Subvention ADEME et emprunt + Subvention FEDER (uniquement pour CGW)	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Quantité de vapeur fournie. Quantité de gaz économisée. Réduction des émissions de CO2 (objectif de 22 000 t par an). Rendement énergétique UIOM en % (valorisation énergétique et chaleur)	

RESIDENTIEL





Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables
Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Encourager la massification de la rénovation

Enjeux et contexte	Sur le territoire, les habitants consomment plus d'énergie pour leur logement et leurs déplacements que l'ensemble des industriels. 25% de l'énergie consommée sur le territoire correspond au chauffage et à l'électricité des logements.	
Objectifs	Encourager la massification de la rénovation thermiques des bâtiments. Assurer des travaux de rénovation énergétiques performants et accompagner la transformation économique du territoire en consolidant la formation.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Pérenniser le groupe de travail « ARTISANS » et en faire une instance de réflexion sur la définition et la mise en œuvre des politiques habitat de la collectivité. (Réflexion commune autour des freins et contraintes à la réalisation de projets de rénovation énergétique globale, les postes de réduction du coût d'une rénovation globale, etc.).
	Public-cible	Les artisans tous corps de métiers, leurs fournisseurs
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2021
Sous-action 2	Descriptif	Structurer l'offre de rénovation complète et performante des maisons individuelles : formations-actions sur des chantiers réels (mise en œuvre via dispositif type DORéMi (Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles)).
	Public-cible	Services et partenaires en contact avec les artisans et les ménages. Propriétaires de maisons individuelles, artisans, partenaires du dispositif.
	Etat	A développer
	Calendrier	2022
Sous-action 3	Descriptif	Offrir un accompagnement par quartier et/ou par caractéristique de bâti (ex : lotissement années 60) en s'inspirant des dispositifs d'accompagnement des copropriétés mis en place sur d'autres territoires (ex : 1,2,3 BBC Rennes Métropole)
	Public-cible	Les propriétaires d'un même quartier, d'une même commune
	Etat	A développer
	Calendrier	2022
Sous-action 4	Descriptif	Créer avec les partenaires financiers un outil de financement du reste à charge pour les ménages (ex : emprunt attaché à la pierre, prêt calculé sur le montant des économies attendues sur la facture d'énergie, ...) et le pérenniser
	Public-cible	Ménages
	Etat	En cours
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
MOA	CAPSO	
Partenaires	Mdé, CAPSO (Sce environnement), Org° pro, CMA, CCI, opérateurs et délégataires ANAH, EIE, agences immobilières, banques, ADEME, Région, PNRCMO, AUD	
MOYENS		
Disp financier	ADEME, caisse des dépôts, ANH, CEE	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'éval.	Nombre d'artisans engagés. Nombre de ménages accompagnés. Nombre de projet de rénovation performante accompagnées.	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Améliorer l'accompagnement technique et financier des ménages

Enjeux et contexte	Sur le territoire, les habitants consomment plus d'énergie pour leur logement et leurs déplacements que l'ensemble des industriels. 25% de l'énergie consommée sur le territoire correspond au chauffage et à l'électricité des logements.	
Objectifs	Réduire la précarité énergétique en renforçant l'accompagnement des ménages.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Poursuivre et renforcer l'accompagnement des ménages par l'EIE et le GUIH. Réaliser une campagne de prévention des arnaques et promouvoir le recours aux conseils de l'Espace Info Energie. Encourager tous les publics au passage à l'acte par un accompagnement à la prise de décision : public ANAH hors opérations programmées : co-financement de l'AMO par la CAPSO /public hors ANAH: aide aux travaux pour les rénovations globales (conditions de performance énergétique...).
	Public-cible	Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Renforcer la prévention de la précarité énergétique. Créer un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME).
	Public-cible	Les particuliers
	Etat	A développer
Sous-action 3	Descriptif	Sensibiliser tous les publics à la sobriété énergétique. Organiser des temps forts dédiés à la maîtrise de l'énergie Utiliser les équipements d'information et de sensibilisation du territoire (Enerlya, appartement pédagogique, MHD, etc.) Proposer des animations à organiser lors d'événements drainant un large public (ex : fête du village, ...). Mettre en valeur, communiquer sur les projets exemplaires de la collectivité.
	Public-cible	Grand public, scolaire, centres sociaux
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	SOLIHA, FACE, fournisseurs d'énergie, CIAS, AUD, CLER, ADEME, PNRCMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME, Région	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes sensibilisées. Nombre de personnes accompagnées. Nombre de logements rénovés énergétiquement (Nb logements rénovés/100 logements existants). Nbre de ménages demandeurs et bénéficiaires du FSL pour l'aide au paiement des factures d'énergie sur le territoire. Nombre de dossiers "Habiter mieux" déposés à l'Anah sur le territoire.	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Mobiliser pour développer la force d'agir plus fort, plus vite

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Créer et animer une communauté locale de la rénovation énergétique et des bons usages du logement

Enjeux et contexte	Sur le territoire, les habitants consomment plus d'énergie pour leur logement et leurs déplacements que l'ensemble des industriels. 25% de l'énergie consommée sur le territoire correspond au chauffage et à l'électricité des logements. Une meilleure connaissance des dispositifs, la communication autour de démarches exemplaires, et la formation des acteurs sont nécessaires pour engager une transition sur le secteur résidentiel du territoire.	
Objectifs	Réduire la précarité énergétique en renforçant l'information des ménages. Accompagner la transformation économique du territoire par la mise en relation des partenaires et une communication adaptée.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	S'appuyer sur la plateforme web territoriale pour proposer un espace de dialogue et d'information pour favoriser : La mise en relation de propriétaires ayant un projet de rénovation. La création et la diffusion d'initiatives d'achat groupé de matériaux de construction, d'échanges de savoir-faire... La mise en relation des artisans intervenant sur le territoire (mutualisation d'engins, bourse de matériaux restants, etc.). Lien avec la fiche 58 portée par le PNR CMO
	Public-cible	Les habitants, les artisans
	Etat	A développer
	Calendrier	2021
Sous-action 2	Descriptif	Valoriser les bonnes pratiques de rénovation de l'habitat encadrées par des dispositifs publics (conseil, accompagnement, aides financières), en impliquant le porteur de projet. Organiser annuellement un concours de la maison économe pour récompenser les meilleurs projets de rénovation (2018 : bénéficiaires des audits énergétiques, 2019 : bénéficiaires des OPAH et PIG, 2020: tous les propriétaires?) avec article/interview dans le UP. Valoriser les retours d'expériences via des fiches (travaux réalisés, financement mobilisés, artisans ayant réalisés les travaux, durée des travaux, etc.) avec témoignages qui pourraient être distribués au GUIH. Campagne de communication DORÉMI
	Public-cible	Les particuliers
	Etat	En cours
	Calendrier	2025
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Groupe ARTISANS, PNRCMO, COOP NPDC, CD2E (bourse déchets et matériaux), GUIH, acteurs de la santé, Sponsors privés	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'acteurs impliqués par catégorie (artisans, propriétaires, etc.). Nombre de bonnes pratiques révélées. Nombre de logements rénovés énergétiquement (Nb logements rénovés/100 logements existants)	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Développer les filières locales d'écomatériaux et l'économie circulaire en BTP

Enjeux et contexte Le secteur résidentiel représente une part importante des émissions de GES, notamment par le coût de distribution et de retraitement des déchets qu'il génère. De nombreux produits issus de chantier pourraient être revalorisés et permettre au plus défavorisés d'optimiser leur confort. En parallèle, l'intérêt pour les éco-matériaux est grandissant mais ne dispose pas actuellement de filière adaptée.

Objectifs Augmenter l'usage des écomatériaux et le réemploi des matériaux du BTP dans les projets de rénovation et de construction

Impact de l'action

Atténuation Adaptation

GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1

Descriptif	Soutenir le développement de filières locales d'écomatériaux. Créer un groupe de travail et réaliser un état des lieux sur les éco-matériaux : Quel usage des écomatériaux ? Quelle offre sur le territoire (producteurs, points de vente ?) Quels gisements ou potentiels de production locale ? Quels sont les freins actuels à l'usage des écomatériaux ? Mettre en place un appel à manifestations d'intérêts et accompagner les acteurs économiques intéressés dans le développement des filières mises en avant dans les études. Lien avec la fiche 58 portée par le PNR CMO
Public-cible	Les acteurs économiques susceptibles de produire ou distribuer des écomatériaux, les artisans et consommateurs des matériaux de réemploi et les éco-matériaux
Etat	A développer
Calendrier	2020-2026

Sous-action 2

Descriptif	Créer un groupe de travail et réaliser une étude sur le réemploi des matériaux de construction : Quels usages ? Cartographier les flux de déchets du BTP. Quels gisements ? Quels matériaux privilégier ? Quels freins au développement de boucles d'économie circulaire ? Quels acteurs impliquer ? Quelles modifications de process ? Faire un état des filières de recyclage/Revalorisation...S'appuyer sur l'exemple du papier/carton. Mettre en place un appel à manifestations d'intérêts et accompagner les acteurs économiques intéressés dans la mise en place de la filière. Mettre en place une expérimentation sur le projet de renouvellement urbain à Saint-Omer (étudier la possibilité de mettre à disposition des ménages les matériaux récupérés). Lien avec la fiche 58 portée par le PNR CMO
Public-cible	Les acteurs du BTP et du traitement des déchets. Les artisans et consommateurs des matériaux de réemploi.
Etat	A développer
Calendrier	2020-2026

PILOTAGE

MOA CAPSO

Partenaires GUIH, PNRCMO, Chambre d'Agriculture, FFB, CAPEB, CMA, CCI, CD2E, AUD. CAPSO-aménagement, CAPSO collecte des déchets, SMLA, Emmaüs, CLESS, ADEME, entreprises travaux PRU, FDE

MOYENS

Disp financier Pour l'étude : Fonds ADEME-Région, Fonds de l'Etat pour la transition énergétique
 Pour l'AMI : CCI REV 3

EVALUATION

Ind. suivi et évaluation Nombre d'acteurs impliqués. Nombre de produits disponibles sur les filières (éco-matériaux et matériaux de récupération).



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Faciliter l'écorénovation

Enjeux et contexte

Les écomatériaux sont des alternatives efficaces aux matériaux isolants conventionnels comme la laine de verre. Issus de fibres végétales ou recyclées, ces matériaux présentent de nombreuses qualités qu'il convient de rappeler :

- Un bilan Carbone intéressant, contribuant à des logements moins émissifs de gaz à effet de serre ;
- Une parfaite capacité à réguler l'hygrométrie, particulièrement nécessaire dans le bâti d'avant 1948 ;
- Un déphasage efficace, particulièrement recherché pour le confort d'été ;
- La garantie d'une bonne qualité de l'air intérieure.

Depuis plusieurs années et, entre autres, via la Charte du Parc naturel régional, le territoire s'est engagé dans la promotion de ces écomatériaux. Ainsi, des actions ont été développées :

- Accompagnement de chantiers en autoréhabilitation accompagnée basés sur l'utilisation de solutions écologiques ;
- Expérimentation d'une commande groupée de matériaux isolants biosourcés dans l'objectif de faire baisser les coûts de ces matériaux ;
- Élaboration de documents techniques pour porter à connaissance les qualités et exemples de mise en œuvre de ces matériaux ;
- etc.

Objectifs

Cette fiche doit permettre de développer une boîte à outils facilitant l'écorénovation. Elle s'attache à :

- Développer le recours aux écomatériaux sous forme « usinée » ;
- Structurer des filières d'approvisionnement locale en matériaux biosourcés ;
- Développer l'échange de services entre particuliers sur la rénovation énergétique des bâtiments ;
- Identifier de nouvelles solutions pour minimiser les déchets du bâtiment en s'appuyant sur le ré-emploi.

Impact de l'action	X Atténuation	<input type="checkbox"/> Adaptation		
	X GES	<input type="checkbox"/> Energie	X Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	<p>Développer le recours aux écomatériaux. La commande groupée animée par le Parc naturel régional sur le territoire et expérimentée en 2019 sera amenée à se développer et à étoffer la liste des écomatériaux disponibles. L'expérimentation de cette commande a permis de diminuer de 30% le coût des écomatériaux par rapport aux prix publics. A ce jour, l'objectif est de permettre aux habitants, artisans et collectivités de bénéficier de tarifs avantageux et de solutions de livraison intéressantes pour faciliter le recours à ces matériaux.</p> <p>A l'avenir, il est proposé que cette action puisse se poursuivre et chaque année, de revoir le catalogue de produits disponibles.</p> <p>Il sera également étudié la possibilité d'intégrer, quand elles existeront, les filières locales d'approvisionnement en matériaux biosourcés, notamment.</p>
	Public-cible	Habitants, collectivités, artisans
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020 sur les communes couvertes par le Parc naturel régional.

		Définir le calendrier pour élargir aux communes hors Parc avec un relai CAPSO
Sous-action 2	Descriptif	Structurer les filières locales de matériaux biosourcés . En parallèle et, avec l'aide du CD2e et de la Chambre d'Agriculture, il est envisagé d'étudier les possibilités de développement des filières locales de matériaux biosourcés ayant un intérêt agronomique (chanvre, entre autres). Il s'agira d'être attentif à ce que le premier usage des cultures reste l'alimentation et à ne pas orienter la profession agricole vers une production agricole exclusivement centrée sur la fourniture de ces écomatériaux.
	Public-cible	Agriculteurs, artisans
	Etat	En réflexion
	Calendrier	Dès 2020, accueil d'un stagiaire au sein de l'équipe du Parc naturel régional.
Sous-action 3	Descriptif	Développer l'échange de services entre particuliers sur la rénovation énergétique de l'habitat . Afin de faciliter l'écorénovation et la préservation du cadre de vie des communes du territoire du Parc naturel régional, il est proposé la mise en place d'un système d'échanges de services orientés sur ces questions. Cette action permettrait d'identifier un groupe d'habitants qui pourraient devenir des relais afin de multiplier les actions de rénovation et de préservation du cadre de vie (plantations de haies, arrachage de thuyas, rejointoiement, etc.). Une attention particulière sera portée à la qualité des services rendus ; des formations seront alors proposées et à développer des services qui n'entreront pas en concurrence avec le travail proposé par les artisans.
	Public-cible	Habitants
	Etat	En réflexion
	Calendrier	Dès 2020
Sous-action 4	Descriptif	Identifier de nouvelles solutions pour minimiser les déchets du bâtiment en s'appuyant sur le ré-emploi . Afin de réduire les matériaux de construction à la benne, il est proposé de poursuivre l'étude de faisabilité quant à l'implantation d'une matériauthèque de réemploi des matériaux traditionnels sur le territoire Parc avec l'aide de porteurs de projets locaux. Cette réflexion pourra intégrer les fins de chantiers de particuliers.
	Public-cible	Habitants, Associations d'insertion, Artisans
	Etat	Etude de faisabilité à réaliser avec identification d'un porteur de projet
	Calendrier	Etude de faisabilité à lancer en 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	PNRCMO, sur le territoire du Parc naturel régional et, en appui technique sur les autres communes couvertes par le PCAET	
Partenaires	CA ; Agriculteurs ; CMA ; CAPEB ; SEL existants ; CAPSO ; AUDSO ; EIE ; GUH	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Ademe, Région (dans le cadre du FRATRI) – Autres appels à projets	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nb de commandes groupées Mise en place du SEL Identification d'un porteur de projet matériauthèque Nb d'agriculteurs impliqués dans les filières biosourcées	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Eco-responsabilité, notre engagement individuel est déterminant

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Intégrer la qualité de l'air dans les travaux et la gestion du résidentiel

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Le secteur résidentiel émet des particules (PM 2,5 et PM 10) et des composants volatils (COV) qu'il faut maîtriser. Le décret du 10 mai 2017 fixe des objectifs de réductions des polluants atmosphériques à l'horizon 2020 et 2030.	
Objectifs	Intégrer les questions de qualité de l'air intérieur dans l'offre d'animations et d'information sur l'habitat du territoire. Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Proposer des actions de formations et d'animations à destination des artisans (installation, contrôle VMC, peinture etc.) techniciens municipaux. Proposer des animations et sensibilisation aux ménages (via actions du contrat local de santé notamment).
	Public-cible	Artisans, agents communaux, habitants
	Etat	A planifier
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	EIE, ATMO, GUIH, acteurs de santé, PNR CMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes formées et/ou sensibilisées	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Eco-responsabilité, notre engagement individuel est déterminant

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Accompagner les locataires à la maîtrise des énergies (MDE)

Enjeux et contexte	Une situation énergétique difficile. Le coût des énergies et de l'eau est en hausse, 20% des foyers de la région Pas de Calais sont en précarité énergétique. Toute personne devant consacrer plus de 10% de son revenu disponible au paiement de ses factures d'énergie est en situation de précarité énergétique. Cette précarité peut être due en partie à l'inadaptation des ressources et des conditions d'habitat. La mise en œuvre d'un programme de maîtrise énergétique doit redonner la capacité aux personnes d'obtenir un chauffage décent dans leur logement et compatible avec leurs ressources.	
Objectifs	Réduire la précarité énergétique. Accompagner les locataires dans la maîtrise de leurs charges (objectif de gain : 5% au 31.12.21). Développer la rénovation énergétique passive dans le logement social. Impliquer l'ensemble des acteurs dans la maîtrise énergétique.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Faire un bilan patrimonial des équipements. Détecter les foyers en risque de "précarité énergétique". Sensibiliser les locataires aux économies d'énergie. Expliquer au locataire le fonctionnement de ses équipements. Relever les compteurs d'énergie à chaque intervention pour les locataires adhérents et pour l'ensemble du patrimoine lors de la visite d'entretien.
	Public-cible	Locataires
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Mise en place d'un outil de gestion et de maîtrise énergétique. Formation de l'ensemble des collaborateurs à la maîtrise des dépenses énergétiques. Tous les logements en suivi connecté, système d'alerte en cas de sous ou sur consommation, détection des ménages en situation de précarité énergétique et traitement des problématiques selon les cas (ressources insuffisantes, comportements inadéquats, défauts des équipements...). Locataire engagé au travers d'une charte incluant la Maîtrise des Dépenses Énergétiques. Processus d'intervention complet, basé sur un binôme essentiel, gardien et technicien. Le gardien accompagne le locataire dans la démarche d'amélioration du confort et du pouvoir d'achat. Le technicien est garant du bon fonctionnement des équipements, il effectue la VEE (Visite d'Entretien Énergétique), relève les données, alerte sur de possibles travaux et sensibilise les locataires.
	Public-cible	Locataires
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Présentation du processus et des outils mis en place pour la MDE à d'autres bailleurs sociaux pour partage d'expérience et développement sur le territoire.
	Public-cible	Bailleurs sociaux et leurs locataires
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 4	Descriptif	Développer l'habitat contributif à l'échelle du territoire. Implication des locataires au sein des programmes de rénovation (Étanchéité, ventilation, menuiserie, enveloppe, autoproduction par les ENR) Objectif 47 kWh/m ² /an et développer les communautés d'entraide.

PLAN climat-air-énergie de l'agglomération du Pays de Saint-Omer

	Public-cible	Locataires, gestionnaires, etc.
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Pas-de-Calais Habitat	
Partenaires	Logista, prestataires	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Projet Interreg Increase VS	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de locataires signataires de la charte. Gains réalisés sur les consommations énergétiques des locataires. Réduction du nombre de locataires en situation de précarité énergétique.	

TERTIAIRE





Préserveons les ressources, notre richesse

Une nécessaire harmonie entre développement humain et biodiversité

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Favoriser la sobriété et la performance énergétique de l'aménagement du territoire

Enjeux et contexte

Le Pays de Saint-Omer (CAPSO et CCPL) est doté d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) depuis 2008. Ce document stratégique a été révisé entre 2014 et 2019 notamment pour tenir compte des dernières évolutions législatives et des changements de périmètre. Approuvé le 25 juin 2019, le SCOT fixe les ambitions du territoire pour les 20 prochaines années et intègre les enjeux de gestion économe du foncier et de lutte contre le changement climatique en fil conducteur.

La CAPSO comprend deux PLUI approuvés en 2014 et 2019 et des documents communaux. Dans les prochaines années, un PLUI sera élaboré pour l'ensemble du périmètre intercommunal. Ce document devra être compatible avec le SCOT. Il devrait intégrer un volet habitat (Programme local de l'habitat) et un volet mobilité (Plan de déplacement urbain).

Afin d'atteindre la neutralité carbone, le territoire doit non seulement réduire ses consommations mais aussi augmenter ses capacités de stockage. Il convient par conséquent de préserver les espaces agricoles et naturels (prairies, boisements, etc.) et de les renforcer (stratégie Trame verte et bleue).

Les actions visant à limiter l'artificialisation des sols via des pratiques d'aménagement du territoire renouvelées et plus sobres, trouvent ici tout leur sens.

En cohérence avec les orientations et objectifs du SCOT, et en complément des actions du PCAET liées à la mobilité (actions 8, 9, 11, 12, 13, 16, 20), cette fiche-action s'intéresse aux actions à mener en termes d'urbanisme notamment via le prochain PLUI de la CAPSO et via des mesures d'accompagnement.

- Objectifs**
- Limiter l'artificialisation des sols / réduire la consommation des terres agricoles et naturelles
 - Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle
 - Garantir la fonctionnalité des continuités écologiques

Impact de l'action

Atténuation Adaptation
 GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	Assurer une gestion frugale du foncier par la mobilisation prioritaire du foncier en renouvellement urbain et en densification du tissu urbain existant, y compris en matière de développement économique. Ce principe de base conduira à maîtriser les extensions urbaines (enveloppes fixées par le SCOT). Les zones d'extension urbaine seront localisées, sauf contrainte particulière, en accroche du tissu urbain existant, au plus proche du centre-bourg, des commerces, équipements et services pour favoriser les déplacements en modes doux. Afin de limiter la consommation d'espaces, les opérations de logements seront plus denses et les Orientations d'Aménagement et de Programmation rechercheront une diversité de taille, forme et typologie de logements. Le développement des zones d'activités est encadré par le SCOT. La priorité est donnée à la densification des zones existantes et au développement des entreprises existantes sur leur site actuel.
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	État	

Sous-action 2	Calendrier	2020-2026
	Descriptif	En lien avec la mesure précédente : favoriser la réhabilitation du parc de logements anciens (cf. actions 23, 24) et résorber la vacance. Il s'agit ainsi de tendre vers les objectifs du SRADDET : réhabilitation thermique de 70 à 80% du parc résidentiel antérieur à 1975 d'ici 2030 et 100% d'ici 2050
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	Etat	
Sous-action 3	Calendrier	2020-2026
	Descriptif	Monter en qualité les opérations de constructions neuves et assurer la qualité des aménagements (performances énergétiques et environnementales accrues) : la réalisation de logements ou de quartiers passifs ou à énergie positive deviendra progressivement la norme. Cet objectif requiert, dans le cadre de chaque opération, de déterminer l'implantation des bâtiments et le dessin des espaces publics en recherchant à créer les conditions optimales pour des bâtiments énergétiquement performants ; étudier les possibilités de développement des énergies renouvelables ; étudier les possibilités de développer des solutions énergétiques mutualisées ; améliorer les performances environnementales du bâti en intégrant les principes de l'architecture bioclimatique ; déterminer les alternatives à la voiture individuelle proposées dans le projet.
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	Etat	
Sous-action 4	Calendrier	2020-2026
	Descriptif	Soutenir la redynamisation commerciale des centralités : ainsi, notamment, en cohérence avec le SCOT, le PLUi ne prévoira pas ni d'extension ni de création de zone commerciale périphérique.
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	Etat	
Sous-action 5	Calendrier	2020-2026
	Descriptif	Préserver les coupures paysagères,
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	Etat	
Sous-action 6	Calendrier	2020-2026
	Descriptif	Renforcer les continuités écologiques : protéger les espaces naturels à forte sensibilité écologique, éviter l'urbanisation des ZNIEFF de type 1, préserver les zones humides, maintenir et renforcer les corridors (préservation des éléments du paysage au PLUi, actions incitatives, gestion des espaces), garantir la perméabilité écologique des espaces urbains et artificialisés.
	Public-cible	EPCI, Communes, Aménageurs, pétitionnaires
	Etat	
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	AUD, PMA, DDTM, PNRCMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif fin.		
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de l'occupation du sol (surfaces agricoles, naturelles et artificialisées) - Nombre d'opérations menées en renouvellement urbain - Evolution des zones d'urbanisation future entre les documents actuels et le futur PLUi 	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Une transformation économique sous l'angle REV3

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Mobiliser les acteurs économiques autour de la transition économique, environnementale et énergétique du territoire

Enjeux et contexte	Les effets du changement climatique sont souvent connus au travers des problématiques environnementales (hausse des températures, érosion des sols, disparition d'espèces, etc.). Les acteurs économiques qui produisent des biens et services, sont directement impactés (coût des énergies, des matières premières, etc.) et doivent s'adapter afin de limiter leur impact sur l'environnement, pérenniser leur rentabilité et anticiper une demande sociétale grandissante.	
Objectifs	Valoriser les projets des acteurs économiques engagés et mobiliser de nouveaux acteurs. Intégrer les notions de gestion durable des espaces en entreprise.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Valoriser les commerçants et artisans engagés dans une démarche en faveur du climat. Rédiger une charte d'engagement (tri des déchets, approvisionnement des produits, valorisation des invendus, etc.). Mettre en place un comité de validation et de suivi qui contrôle le respect de la charte par le professionnel qui dépose la demande. Définir un logo/sigle qui permettent de valoriser les "engagés". Animer le réseau des artisans engagés et promouvoir les actions en faveur du climat.
	Public-cible	Acteurs économiques, commerçants, artisans, etc.
	Etat	
	Calendrier	2021-2026
Sous-action 2	Descriptif	Mettre en œuvre la gestion durable des zones d'activités. Faire évoluer les cahiers des charges de gestion et initier des animations permettant d'intégrer pour les milieux (sols, eau, air), et les personnes (salariés, clients, etc.), les principes de développement durable autour des axes mobilité, santé, biodiversité, énergie.... Intégration de projets "bas carbone" (plantation, gestion espaces enherbés, réhabilitation de friches, etc.).
	Public-cible	Acteurs économiques, entreprises, etc.
	Etat	
	Calendrier	2021-2026
Sous-action 3	Descriptif	Créer une cellule d'accompagnement. Animation d'une dynamique de transition et de la démarche Rev3. Identifier les acteurs économiques et leurs attentes. Informer et sensibiliser les acteurs économiques du territoire et aboutir à la mise en place de partenariat entre acteurs et porteurs de projets privés. Mise en valeur lors d'une conférence annuelle publique-privée et groupe éco-circulaire. Augmenter la communication (témoignage vidéo, info web, etc.). Relevé les besoins et "manques" qui permettent d'orienter les réponses aux marchés publics, d'engager des actions de transition, travailler sur l'acceptabilité des projets, etc. S'appuyer sur les syndicats, Club interentreprises, interactivités. Soutenir et faciliter le montage de dossiers financiers.
	Public-cible	Acteurs économiques, entreprises, etc.
	Etat	
	Calendrier	2020-2026

PILOTAGE	
Maître d'ouvrage	CAPSO
Partenaires	CCI, CMA, (Ecoparc, Rev3...), industriels, syndicats filières, DREAL, Agence de l'eau, partenaires privés, associations, SOFIE
MOYENS	
Partenaires et dispositif financier	Charte « Label Bas Carbone », ADEME, REV3, CEE
EVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'entreprises engagées. Nombre d'acteurs sensibilisés.



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Mobiliser pour développer la force d'agir plus fort, plus vite

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Intégrer le développement durable dans les démarches et processus internes de la CAPSO

Enjeux et contexte	Avec plus 600 agents, et de multiples compétences, la collectivité génère directement et indirectement des GES et consomme de l'énergie. Reconnue à plusieurs titres (TZDZG, Rev3, et.) la collectivité se doit d'être exemplaire. Le décret n°2004_15_16/01/04 Rappel : l'obligation de prise en compte de l'environnement dans l'achat public	
Objectifs	Adopter une politique d'achat durable. Optimiser la gestion financière dans une optique de performance économique et environnementale	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Développer la commande publique responsable et intégrer les clauses environnementales et la notion de coût global notamment dans les marchés publics (produits et services locaux, écolabel, etc.). Sensibiliser et former en interne. Critères de notation à revoir (intégrer des critères de retour sur investissement environnementaux)
	Public-cible	Services communautaires
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2021
Sous-action 2	Descriptif	Mettre en œuvre une coopération intercommunale permettant une meilleure maîtrise des coûts et une évolution des clauses environnementales (Ex : commande groupée de fournitures éco-conçues, contrats de maintenance commun, engagement auprès de fournisseurs d'énergie verte alimentée par les producteurs locaux, emprunts dans des banques ayant une politique RSE et environnementale exemplaire (type livret d'épargne REV3). Mobilisation de financements via des appels à projet innovants en matière de développement durable (ex : les appels à projet REV3).
	Public-cible	CAPSO et communes
	Etat	En cours
	Calendrier	Dès 2021
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	ADEME, FDE, SEM, CEP, Région, AUD, EnergEthic, PNR CMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME, fonds REV3, etc.	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de clauses / nombre marchés total. Part des marchés intégrant des clauses environnementales (critère de coût global, etc.). Gain économique annuel. Nombre de projets validés REV3. Part des achats d'électricité renouvelable de la collectivité (%).	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Sensibiliser et impliquer agents et élus de la CAPSO

Enjeux et contexte	Avec plus 600 agents, la collectivité génère directement et indirectement de nombreux actes de consommation et de nombreux déchets. Reconnue à plusieurs titres (TZDZG, Rev3, et.) la collectivité se doit d'être exemplaire. Une communauté d'agents volontaires sera formée afin de sensibiliser l'ensemble des agents et des élus à l'éco-responsabilité (lien avec le groupe QVT).		
Objectifs	100% des élus et agents en poste sensibilisés. Mettre en œuvre la gestion raisonnée des consommations et le tri des déchets au sein de l'ensemble des services de la collectivité.		
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone
Sous-action 1	Descriptif	Formation d'un "club" de référents internes engagés dans une démarche progrès en lien avec le groupe QVT (Qualité de Vie au Travail). Formation du personnel et des élus (dès le début de mandat) pour une prise de conscience des problématiques environnementales et des principaux enjeux. Définition d'un planning d'actions (ateliers, temps d'échange, formation, etc.) par thématiques (économie, gestion des ressources, actions quotidiennes).	
	Public-cible	Agents et élus	
	Etat	A développer	
	Calendrier	Dès 2020	
Sous-action 2	Descriptif	Mettre en place le tri des déchets au sein de l'ensemble des services et sur le circuit complet (adapter les outils de collecte des agents d'entretien pour faciliter le dépôt en container). Installer des composteurs pour les bâtiments communautaires et sensibiliser les agents et les élus aux consignes de tri.	
	Public-cible	Agents communautaires et élus	
	Etat	En cours	
	Calendrier	2020 - 2026	
Sous-action 3	Descriptif	Informer et sensibiliser sur l'alimentation (produits locaux, produits bio, équilibre, etc.), les écogestes, l'écocitoyenneté via intranet et temps dédiés	
	Public-cible	Agents communautaires et élus	
	Etat	A planifier	
	Calendrier	2020 - 2026	
Sous-action 4	Descriptif	Optimiser la dématérialisation des documents administratifs internes (fiches de paie, ordres de mission, etc.)	
	Public-cible	Agents communautaires et élus	
	Etat	A planifier	
	Calendrier	2020 - 2026	
PILOTAGE			
MOA	CAPSO		
Partenaires			
MOYENS			
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification		
EVALUATION			
Indicateurs de suivi et d'éval.	Production OMR. Nombre de composteurs déployés. Evolution du taux de plastique dans les déchets. Nombre de personnes sensibilisées /an. Consommation de papier en kg /service/an		



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Accompagner les communes dans la rénovation de leur patrimoine et dans leur maîtrise énergétique

Enjeux et contexte		Encourager la massification de la rénovation thermique des bâtiments et la maîtrise énergétique
Objectifs		Améliorer l'accompagnement technique et financier des communes
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Accompagner 100% des communes, par le biais des CEP, pour la rénovation de leur patrimoine (bâti + éclairage public). Sollicitation systématique des CEP en amont des projets (pour une stratégie globale) et lors du permis de construire (audit) ; Démarchage des communes et présentation du service (en conférence des maires).
	Public-cible	Communes, CAPSO
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2020
Sous-action 2	Descriptif	Accompagner les communes dans leur maîtrise énergétique. Proposer aux communes adhérentes un outil de suivi des consommations énergétiques ; -Assurer l'assistance et l'animation du dispositif ; Former une personne par commune à l'utilisation d'un logiciel de saisie des consommations énergétiques.
	Public-cible	Communes, CAPSO
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	FDE	
Partenaires	CAPSO, ADEME, Engie, AUD, PNR CMO, CAUE	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Financement communes-CAPSO du dispositif CEP. Mise à disposition gratuite du logiciel de saisie des consommations énergétiques par l'ADEME dans le cadre de la charte CEP de l'ADEME.	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de projets de communes accompagnés par le CEP. Nombre de communes ayant mis en place un suivi de leurs consommations énergétiques. Part des bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique. Dépenses énergétiques de la collectivité (€). Consommation d'énergie finale des bât. Publics (MWh). Part de bât. publics classe (A, B, etc.) selon DPE pour l'énergie et les GES . Consommation de chaleur/rafraîchissement renouvelable et de récupération - patrimoine collectivité (MWh). Conso. de l'éclairage public (kWh/hab.an)	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
Améliorer la performance énergétique des bâtiments communautaires		
Enjeux et contexte	Avec plus 600 agents, et de multiples compétences, la collectivité génère directement et indirectement des GES et consomme de l'énergie. Le parc immobilier interne est vaste (plus de 90 bâtiments) et représente l'un des secteurs les plus émetteur du patrimoine de la collectivité. Plusieurs décrets et lois obligent les collectivités à réduire leurs dépenses énergétiques, notamment la loi ELAN de 2018 qui définit des objectifs de réduction de 60% sur la consommation énergétique des bâtiments tertiaires entre 2010 et 2050 avec un palier à 40% en 2030 et 40% en 2040.	
Objectifs	Renforcer la maîtrise énergétique des consommations énergétiques du patrimoine bâti	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input type="checkbox"/> Adaptation
	<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone
Sous-action 1	Descriptif	Rénovation thermique du parc immobilier et renouvellement des équipements. Effectuer un audit énergétique (DPE) des bâtiments et mettre en place un programme de rénovation des bâtiments avec phasage des travaux (en fonction des DPE et modes de chauffage avec priorité sur le fioul et le gaz) et de cession du patrimoine inutilisé. Planifier l'entretien et le renouvellement des chaudières (application clause P3) et renouveler l'éclairage pour passage au LED.
	Public-cible	
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Assurer la maîtrise et le suivi des consommations énergétiques. Mettre en place une Gestion Technique Centralisée sur l'ensemble des bâtiments de la CAPSO et assurer le suivi des consommations énergétiques via le logiciel Virtuoz (ADEME). Réflexion sur un possible "Econome de flux" au sein du service technique. Optimiser la maîtrise énergétique des bâtiments et équipements, notamment via l'automatisation (GTB/GTC, smart grids, minuterries, etc.)
	Public-cible	
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Mobiliser les délégataires dans le cadre des DSP. Obligation de transmission des rapports avec éléments de consommation et de programme de réduction CO2 et énergies.
	Public-cible	Délégataires
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
MOA	CAPSO	
Partenaires	FDE, ADEME	
MOYENS		
Disp. financier	PPI, Certificat d'économie d'énergie, contrat de performance énergétique, conseiller en énergie partagée, grand plan d'investissement, DRAC	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Consommation d'énergie finale des bât. Publics (MWh). Part de bât. publics classe (A, B, etc.) selon DPE pour l'énergie et les GES . Consommation de chaleur/rafraîchissement renouvelable et de récupération - patrimoine collectivité (MWh). Conso. de l'éclairage public (kWh/hab.an). Economies réalisées en euros. % de bâtiments BBC. (<50 kWh /m² /an en neuf et <80 en rénovation). Nombre de DPE réalisées sur nombre de DPE à réaliser.. Dépenses énergétiques de la collectivité (€) et investissement en euros..	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Mise en œuvre d'un projet innovant visant à atténuer les effets des îlots de chaleur en milieu urbain

Enjeux et contexte	<p>COOL TOWNS est un projet cofinancé par l'Union Européenne pour lutter contre les îlots de chaleur dans le renouvellement de nos quartiers. A travers Cool towns, les 13 partenaires du projet entendent combattre les effets négatifs du changement climatique par l'instauration de solutions innovantes et pratiques permettant d'atténuer les effets d'îlots de chaleur en milieu urbain. Ce projet cofinancé par le programme Interreg "2 Mers Seas Zeeën 2014 - 2020" sur l'objectif spécifique "adaptation au changement climatique" a démarré le 20 février 2019 à Middelburg pour 48 mois (2019-2022).</p> <p>Le changement climatique cause des étés plus chauds et des vagues de chaleur/périodes de sécheresse plus régulières. Dans bon nombre de moyennes et petites villes de la zone du programme 2 mers, ces températures élevées ont un impact négatif sur la santé publique, la productivité, le bien être, la qualité de l'air et de l'eau et d'autres systèmes urbains. Ces phénomènes se résument dans la notion « d'îlots de chaleur ». Le besoin pour les villes de s'adapter à cette problématique est clairement identifié. Néanmoins, elles sont confrontées aux manques de connaissance et d'outils spécifiques...</p> <p>Le projet COOL TOWNS réunit des institutions académiques et de recherche, des collectivités et des entreprises travaillant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, la climatologie et l'aménagement urbain.</p>	
Objectifs	<p>En charge de l'aménagement urbain et de la rénovation des quartiers, sur le plan stratégique et en termes d'investissement, la CAPSO souhaite intégrer cette problématique dans les projets qu'elle met en œuvre. Elle mise sur la réalisation d'un quartier à vocation mixte - habitation, commerce, tertiaire et services publics – en périphérie du secteur ANRU et périmètre sauvegardé et à proximité immédiate de la gare (nouveau pôle éco-numérique de services) et connecté au centre-ville de Saint-Omer par une liaison douce (passerelle). Aujourd'hui friche ferroviaire ce quartier pourrait faire l'objet de l'expérimentation portée au projet, COOL TOWNS avec l'aide technique de ses partenaires.</p> <p>Fort de ce résultat la CAPSO pourrait déployer une méthodologie et des solutions techniques de réduction des îlots de chaleur sur plusieurs de ces projets urbains à venir et inciter ses partenaires (ex : communes) à y recourir. Ainsi l'impact climatique, humain et économique des vagues de chaleur pourrait être mesuré et maîtrisé sur le territoire de la CAPSO, voire sur le Pôle métropolitain avec l'apport de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer et de Flandre intérieure.</p>	
Impact de l'action	<p><input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
Sous-action 1	Descriptif	<p>Captage et analyse de données pour réalisation d'un outil d'aide à la décision en ligne</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des îlots de chaleur actuels et futurs, relevés de température (point 0 – Equipment KESTREL) sur sites ciblés, modélisation de l'impact de différents scénarios d'adaptation. 2. Conception d'un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales, doté de différentes solutions selon les paramètres spécifiés (ex : effets sur la température urbaine, co-bénéfices, coûts, maintenance, ressources...). 3. Acquisition de compétences et gouvernance : développement de modules, processus et outils de transmission d'informations pratiques pour lutter contre les îlots de chaleur (décideurs publics, architectes, étudiants, techniciens...)

		L'outil sera continuellement adapté en fonction des expériences des 7 projets pilotes qui seront réalisés dans les 4 pays des partenaires...
	Public-cible	Autorités locales, leur partenaires et opérateurs
	Etat	Collecte des données
	Calendrier	WP1 Cartographie et modélisation du stress thermique : Décembre 2019 WP2 Outils d'aide à la décision : Décembre 2019 WP3 Acquisition de compétences et gouvernance : Décembre 2019
Sous-action 2	Descriptif	Mise en œuvre de l'opération de démonstration sur le quartier Halle aux choux 1. Etude approfondissement PGCU (orientation îlots, liens avec le canal, vent dominants, ensoleillement...) 2. Etudes maîtrise d'œuvre, conception, dépollution périmètre Halle aux choux + secteur gare 3. Travaux d'investissements (aménagement parvis et rue Halle aux choux en 2021-2022) : <ul style="list-style-type: none"> • Procédures pré-opérationnelles • Définition procédure d'aménagement • Procédures de marchés publics • Etudes de MOE • Phase travaux • Organisation coordination transfrontalière (workshops), Par ailleurs, le projet inclut 2 modules de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du projet et sa gouvernance réunions partenaires (4/an) Communication du projet et de ses réalisations : rencontres locales (1fois/an), 2 séminaires - lancement et clôture
	Public-cible	Population
	Etat	A mettre en œuvre
	Calendrier	WP4 – Tester et démontrer l'efficacité de mesures de résilience Etudes approfondissement PGCU : décembre 2019 – AUD Lancement des marchés en janvier 2020, CAPSO Investissement réalisé : Décembre 2021, CAPSO Résultats d'évaluation : Mai 2022, AUD
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	12 partenaires du projet Cool towns : ville de Middelburg (NL – chef de file), ville de Breda (NL), Province de Flandre Orientale (BE), ville d'Ostende (BE), Southend on Sea Borough Council (UK), Université de Greenwich (UK), Kent County Council (UK), Université de Picardie Jules Verne (FR), GreenBlue Urban (UK), Université d'Amsterdam (NL), Sioen Industries (BE), AUD Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer & Flandre Intérieure. Partenaires locaux : CAUE du Pas de Calais, Agence de l'Eau Artois-Picardie, MEL, ADEME, Ville de Saint-Omer, Agence d'Urbanisme de la Sambre, Architectes mobilisés sur les projets CAPSO (O. Guerrier, Symoe, AAPPprost).	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Autofinancement de la CAPSO FEDER – INTERREG V 2 Mers, OS 3	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	La CAPSO est tenue à la réalisation des livrables suivants <ul style="list-style-type: none"> - Outil d'aide à la décision (Contribution) - Acquisition de compétences (Contribution, ex : via le GUIH) - Opération de démonstration (Réalisation) 	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
--	---	--

Développer les énergies renouvelables et de récupération

Enjeux et contexte	Pour couvrir les besoins énergétiques du territoire et le rendre moins dépendant aux énergies fossiles et carbonées, il nous faut accroître la production via les énergies renouvelables et énergies de récupération. (Cf. Loi TEPCV de 2015) Porter la part des ENR à 32 % de la consommation énergétique finale en 2030 et LOI TEPCV de 2015 Porter la part des ENR à 40 % de la production d'électricité en 2030).	
Objectifs	Soutenir le développement des filières énergétiques et développer les filières de récupération d'énergie	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Etude du potentiel de développement des ENR et de récupération d'énergie fatale sur les bâtiments publics et le territoire avec une approche d'optimisation du foncier (ex : foncier disponible autour des STEP, récupération de chaleur des eaux usées, etc.).
	Public-cible	CAPSO et communes
	Etat	A développer
	Calendrier	2021
Sous-action 2	Descriptif	Pour les projets de réhabilitation des bâtiments publics, étudier systématiquement les options ENR&R (bois-énergie, solaire photovoltaïque et thermique, etc.) et réseaux de chaleur pour inciter leur développement.
	Public-cible	CAPSO et communes
	Etat	A développer
	Calendrier	2021
Sous-action 3	Descriptif	Mettre en œuvre une coopération intercommunale permettant une meilleure maîtrise des coûts (ex : commande groupée en énergie verte, fonds de concours ENR à destination des communes)
	Public-cible	CAPSO et communes
	Etat	A développer
	Calendrier	2021
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	FDE, ADEME, délégataires, communes, PNR CMO, Energetic, SAS CAPSOL, SCIC Energie Citoyenne	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Facture énergétique en euros. % des énergies vertes dans la consommation. % des énergies vertes citoyennes dans la consommation. Taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR & R) des réseaux de chaleur sur le territoire (en %). Taux de couverture des besoins de chaleur du territoire (résidentiel et tertiaire) par les réseaux de chaleur ENR & R (en %)	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
 Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments communaux et intercommunaux

Enjeux et contexte	Compte tenu des hausses annoncées du prix de l'électricité et de la nécessité de développer les filières énergétiques locales, la production et l'autoconsommation d'électricité apparaît comme une solution viable techniquement et économiquement.	
Objectifs	Dupliquer à plus grande échelle les études menées dans le cadre du TEPCV sur le pôle de Fauquembergues.	
Impact de l'action	<input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	La première phase consiste à identifier et sélectionner des bâtiments propices à accueillir de la production photovoltaïque selon un schéma en autoconsommation individuelle ou collective. Des bâtiments communautaires et communaux seront retenus suivant leurs caractéristiques tant en que potentiel producteur que consommateur sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. La seconde phase consiste, pour les bâtiments disposant d'un potentiel de production, à mener une étude technico-économique et d'évaluer l'adéquation entre le potentiel de production identifié et le besoin en consommation voire la préfiguration d'une boucle locale d'autoconsommation collective.
	Public-cible	Collectivité et communes
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
Sous-action 2	Descriptif	Réalisation des projets d'autoconsommation collective issus des études menées sur le pôle de Fauquembergues.
	Public-cible	Collectivité et communes
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	FDE	
Partenaires	CAPSO / CD2E	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME / Région / Appel à projet CRE	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bâtiments étudiés et nombre de projets réalisés. Potentiel de production identifié. KWh produits et/ou autoconsommés. Reportage photographique des paysages (impact visuel réduit et cône de vue impacté = 0)	
Mesures ERC	Prendre en compte les contraintes paysagères et patrimoniales du territoire pour les installations ; Travailler en partenariat avec des architectes pour la bonne intégration des installations.	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réseau de chaleur

Enjeux et contexte	<p>Le développement des ENR&R suppose de disposer d'infrastructures énergétiques qui garantissent un bon maillage territorial et permette de combiner différentes solutions d'approvisionnement énergétiques afin de proposer un mix énergétique. Il s'agit à la fois de gérer les infrastructures énergétiques existantes comme les bornes électriques mais également investir dans les réseaux de distribution notamment multi énergies ainsi que dans les unités de production d'ENR&R décentralisées.</p> <p>La création d'un réseau de chaleur vient conforter la stratégie énergétique mise en place par la CAPSO sur le déploiement des infrastructures énergétiques. L'objectif est de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais surtout de mutualiser des énergies peu exploitées par les autres modes de chauffages et donc de renforcer le développement des ENR&R.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le mix énergétique - Développer les infrastructures énergétiques 	
Impact de l'action	<p><input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
Sous-action 1	Descriptif	<p><u>Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur urbain</u></p> <p>Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour la création d'un réseau de chauffage urbain qui permettra de valoriser et mutualiser les ENR&R. L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier la faisabilité technique et économique du projet, - proposer des solutions techniques et économiques - arrêter un scénario définitif sur le mix énergétique, la technologie retenue, le périmètre du réseau. <p>Elle devra permettre d'arriver à la définition d'un réseau dont la performance-technico-économique en assure la viabilité.</p>
	Public-cible	Commune de St Omer et de Longuenesse, CAPSO, bailleurs, collèges, lycées, ULCO secteur médico-social
	Etat	En cours
	Calendrier	2019 -2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Conseil Régional	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME -70% de subvention	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Création d'un réseau de chaleur. Production de GWh/an de livraison de chaleur</p> <p>Nombre de sites identifiés. Taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR & R) des réseaux de chaleur sur le territoire (en %). Taux de couverture des besoins de chaleur du territoire (résidentiel et tertiaire) par les réseaux de chaleur ENR & R (en %)</p>	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Faire connaître une énergie à fort potentiel : l'hydrogène

Enjeux et contexte

La CAPSO a adopté sa stratégie énergétique fin 2017 : elle repose sur la maîtrise de la consommation énergétique, la production locale d'énergies renouvelables et de récupération et le développement de solutions innovantes de mix énergétiques. Cette nouvelle dynamique doit s'appuyer sur les acteurs locaux afin d'accélérer le développement des différentes filières d'ENR&R présentes sur le territoire.

Afin de consolider ces filières énergétiques en émergence sur le territoire, la collectivité a intégré les projets hydrogène (vert) à la panoplie des solutions alternatives aux énergies carbonées. Elle travaille avec la région labellisée « Territoires Hydrogène » et trois autres territoires (CUD, MEL, CAD) sur l'hydrogène.

La CAPSO a dans ce cadre bénéficié d'une étude de faisabilité technique et économique conduite par Engie Cofely liée à la mise en place d'infrastructures de distribution d'hydrogène et de développement de véhicules hydrogène.

Objectifs

- Développer le mix énergétique ;
- Proposer des solutions innovantes ;
- Développer des filières porteuses d'emplois durables et locaux ;
- Être territoire d'expérimentation ;
- Accompagner et promouvoir les initiatives privées ;
- Faire valoir de nouvelles solutions et technologies sur le territoire du Pays de Saint - Omer ;
- Intégrer les énergies renouvelables pour structurer les projets durablement autour des ressources, des formations et des réseaux d'experts.

Impact de l'action

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation | <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation |
| <input checked="" type="checkbox"/> GES | <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone |

Sous-action 1

Descriptif	<u>Faire connaître une énergie à fort potentiel : l'hydrogène</u> La communauté REV 3 est mobilisée pour identifier les besoins potentiels des entreprises concernant l'hydrogène et amorcer la mise en place d'une filière hydrogène « vert ». L'accent est mis sur l'acquisition de véhicules hydrogène publics (bus) et privés (chariots élévateurs) en réponse aux problématiques de la qualité de l'air, aux économies d'énergies et aux nouvelles technologies.
Public-cible	Entreprises, collectivités
Etat	En cours d'élaboration
Calendrier	2020 -2021

PILOTAGE

Maître d'ouvrage CAPSO

Partenaires Entreprises, CCPL, CAPSO, CCI, Conseil Régional, Chambre des métiers

MOYENS

Partenaires et dispositif fin. CCI, Conseil Régional
Dispositif REV3

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'éval Nombre de participants. Nombre d'initiatives et de projets en étude.



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement
Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Développer une filière locale en bois-énergie

Enjeux et contexte	Inciter au développement de chaudières bois, en lien avec un approvisionnement local (plateforme de Renty) et ainsi permettre de maintenir l'équilibre économique de la plateforme de Renty. Un autre enjeu fort porté par la plateforme est de favoriser une nouvelle activité pour un public en insertion économique et social		
Objectifs	Promouvoir la filière bois-énergie Remplacer des chaudières fioul ou gaz propane par une énergie plus propre Développer un circuit-court local de l'énergie (chaudières alimentées par la plateforme de stockage de Renty (lien avec fiche 37)		
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input type="checkbox"/> Adaptation	
	<input type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone
Sous-action 1	Descriptif	Lancer un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) auprès des collectivités leur permettant de bénéficier d'une assistance technique visant l'installation ou le changement de mode de chauffage vers une technologie intégrant une énergie propre et locale.	
	Public-cible	Collectivités	
	Etat	A développer	
	Calendrier	2020-2026	
Sous-action 2	Descriptif	Réaliser les études de pré faisabilité techniques et économiques de l'installation d'une chaudière bois. Aide au montage de dossier de financement des projets.	
	Public-cible	Collectivités	
	Etat	A développer	
	Calendrier	2020-2026	
PILOTAGE			
Maître d'ouvrage	EnergEthic		
Partenaires	CAPSO, PNR CMO, Chambre d'agriculture, communes, SCIC SA Energie Citoyenne, ADEME		
MOYENS			
Partenaires et dispositif financier			
EVALUATION			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de communes répondant à l'AMI. Nombre d'études de faisabilité menées. Nombre d'installation de chaudière bois.		

TRANSPORTS





Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Proposer une offre complète d'alternatives à la voiture individuelle

Enjeux et contexte

Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.

Objectifs

Inciter les usagers à adopter des pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle

Impact de l'action

Atténuation Adaptation
 GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1

Descriptif	Accompagner la création de communautés de covoiturage. Promouvoir la plateforme de covoiturage régionale et créer une communauté à l'échelle de l'agglomération (gestion par le service transport, animation par le service animation). Proposer des animations en faveur de la pratique du covoiturage. Dépose minute. Stationnement (interne, public). Communauté (collectivité garante => principe du tiers de confiance) à créer. Charte de bonnes pratiques. Information entre les structures (lien avec le PDE)
Public-cible	Grand public
Etat	En cours
Calendrier	2020 - 2026

Sous-action 2

Descriptif	Proposer une offre de transport collectif sur l'ensemble du territoire de la CAPSO. Apporter une réponse spécifique selon le territoire et ses besoins (Transport A la Demande, TC, transport non urbain. Intermodalité et maillage à prendre en compte)
Public-cible	Grand public
Etat	A planifier
Calendrier	2020 - 2026

Sous-action 3

Descriptif	Promouvoir le futur comptoir de la mobilité de La Station. Proposer un service d'information et d'orientations des personnes vers les différents modes de transports alternatifs à la voiture individuelle. Missions du "Comptoir de la mobilité" : Apporter l'information physique et téléphonique (1 interlocuteur unique), être réactif (régulation des problèmes, etc.). Assurer le même service partout / Relais des comptoirs mobilité en milieu rural. Prévoir des mini stations (satellites) sur les territoires. Développer les outils numériques (achat et réservation via la plateforme numérique du Pays de Saint-Omer, etc.)
Public-cible	Grand public
Etat	2020
Calendrier	2020

PILOTAGE

MOA

CAPSO

Partenaires

Entreprises, acteurs territoriaux, Région (gare), CCI, OT, Région, Europe, Défi mobilité (relais avec les partenaires d'insertion, PLIE, Pôle emploi, AUD, etc.

MOYENS

Partenaires et dispositif fin.

En cours d'identification

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'éval.

Taux d'utilisation de l'application et nombre de transports. Taux d'utilisation des transports en commun. Part modale de la voiture, Part modale TC (en nombre de déplacements). Part de la population active couverte par un PDE/PDA (%). Fréquentation des TC (voyages/hab). Maillage du territoire par le réseau TC



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Encourager les mobilités et motorisations alternatives

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Inciter les usagers à adopter des pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Réaliser une expérimentation publique ou privée d'autopartage. Accompagner la mise en place et l'analyse d'une expérimentation d'autopartage avant une potentielle diffusion plus large du système. Développer les véhicules propres sur les bourgs centres
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2021
Sous-action 2	Descriptif	Poursuivre l'information et l'accompagnement des usagers vers l'adoption de véhicules à faibles émissions et sans émissions et leurs utilisations. Développer les infrastructures et les services nécessaires aux nouvelles motorisations, les adapter en fonction des usagers et des polarités du territoire. Assurer la promotion des solutions développées (bornes électriques, etc.). Développer l'aide à l'achat et informer des aides de l'Etat
	Public-cible	Grand public
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	AUD, concessionnaires, Europe, Etat	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME, CEE, Caisse des dépôts, Préfecture	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Taux d'utilisation des véhicules en autopartage. Taux d'utilisation des bornes de recharges. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements)	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Adapter le territoire et favoriser les déplacements cyclables

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Inciter et faciliter les déplacements cyclables	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Elaborer un Plan de Déplacement Urbain (PDU) tenant compte du PLUI CASO, du PLUI CCCF et du plan mobilité d'Aire sur la Lys.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2021
Sous-action 2	Descriptif	Définir un schéma cyclable à l'échelle du territoire (selon choix des communes) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Les points de jonction entre les lieux de vie ; La sécurisation des itinéraires La mise en place d'une signalétique spécifiques au vélo (règles/code de la route) Un stationnement inter transport (chaînage de déplacement (bus/gare))
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Conforter le service de location de vélo (Mouvelo) et mettre en place un service d'entretien.
	Public-cible	Grand public
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2021
Sous-action 4	Descriptif	Communiquer sur les services existants (location, réparation, etc.), sensibiliser à la pratique du vélo au quotidien (notion santé, bien-être, réduction d'impact...), et informer systématiquement de l'accessibilité aux événements via les modes de déplacements doux.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2021
PILOTAGE		
MOA	CAPSO	
Partenaires	Défi mobilité, ADAV, AUD, communes	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de km d'itinéraires aménagés pour les modes doux intégrés au schéma cyclable. Nombre de continuité écologiques impactées (objectif 0). Surface d'aménagements perméables (au moins 80%) et s'accompagnant de mesures paysagères. Taux d'utilisation des services (location, réparation, etc.) Part modale de la voiture, part modale piéton, part modale vélo (en nombre de déplacements). Part de voiries "apaisées" (%). Part de voiries aménagées pour les cycles (% ou à défaut km/1000 hab). Nombre de places de stationnement vélo, hors pince roues (nb/100 hab)
Mesures ERC	Implanter les aménagements où les enjeux vis-à-vis du ruissellement et les enjeux naturels sont moins forts. Utiliser des matériaux perméables pour les pistes cyclables (sables, graviers, revêtements enherbés). Ne pas rompre de haie ni de continuité écologique identifiée. Intégrer les espaces aménagés dans leur environnement naturel en les accompagnants de plantations composées d'espèces indigènes et de formes diversifiées (haies multi-strates) pour l'épanouissement de la biodiversité locale. Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces.



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Réduire les émissions en transport collectif

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Inciter les usagers à adopter des pratiques de mobilité alternatives à la voiture individuelle	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Réduire les émissions des transports collectifs. Doter le territoire de bus à faibles émissions respectant à minima les normes Crit'air 1. Renouvellement défini en 3 phases : 1ère phase 2020 2nd phase 2021 3ème phase 2024 Type de véhicules en cours de définition
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	1ère phase 2020, 2nd phase 2021, 3ème phase 2024
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	AUD, Europe, Etat	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	ADEME, CEE, Caisse des dépôts, Préfecture	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Taux de renouvellement de la flotte par type de véhicule	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité		Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité		Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité																									
Réduire l'impact de la mobilité des agents de la collectivité																													
Enjeux et contexte		Les collectivités locales doivent respecter une part minimale de 20% de véhicules à faibles émissions de CO2 et polluants atmosphériques (LOI SUR L'AIR de 1996). A l'horizon 2025, 50% de véhicules doivent être remplacés par des véhicules à faible émissions : véhicules de PTAC < 3,5t aux émissions < 60 grammes de CO2 /km (Loi TEPCV de 2015).																											
Objectifs		Réduire les émissions du parc de véhicules des collectivités. Encourager le passage à une mobilité alternative des personnes.																											
Impact de l'action		<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone																											
Sous-action 1		<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td colspan="5">Poursuivre le changement de la flotte de véhicules de la CAPSO (véhicules respectant a minima les normes Crit'air 1). Améliorer la gestion et la maintenance de la flotte.</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td colspan="5">Agents et élus</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td colspan="5">2020 - 2026</td> </tr> </table>				Descriptif	Poursuivre le changement de la flotte de véhicules de la CAPSO (véhicules respectant a minima les normes Crit'air 1). Améliorer la gestion et la maintenance de la flotte.					Public-cible	Agents et élus					Etat						Calendrier	2020 - 2026				
Descriptif	Poursuivre le changement de la flotte de véhicules de la CAPSO (véhicules respectant a minima les normes Crit'air 1). Améliorer la gestion et la maintenance de la flotte.																												
Public-cible	Agents et élus																												
Etat																													
Calendrier	2020 - 2026																												
Sous-action 2		<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td colspan="5">Adapter le service de réservation interne. Revoir le système de réservation des véhicules (vélo et véhicule électrique en 1er selon les distances à parcourir). Afficher les émissions des véhicules et proposer systématiquement le véhicule le moins émissif en fonction du nombre de personnes et du trajet (distance, délai, etc.). Croiser les demandes de réservation pour faciliter le co-voiturage.</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td colspan="5">Agents et élus</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td colspan="5">2020</td> </tr> </table>				Descriptif	Adapter le service de réservation interne. Revoir le système de réservation des véhicules (vélo et véhicule électrique en 1er selon les distances à parcourir). Afficher les émissions des véhicules et proposer systématiquement le véhicule le moins émissif en fonction du nombre de personnes et du trajet (distance, délai, etc.). Croiser les demandes de réservation pour faciliter le co-voiturage.					Public-cible	Agents et élus					Etat						Calendrier	2020				
Descriptif	Adapter le service de réservation interne. Revoir le système de réservation des véhicules (vélo et véhicule électrique en 1er selon les distances à parcourir). Afficher les émissions des véhicules et proposer systématiquement le véhicule le moins émissif en fonction du nombre de personnes et du trajet (distance, délai, etc.). Croiser les demandes de réservation pour faciliter le co-voiturage.																												
Public-cible	Agents et élus																												
Etat																													
Calendrier	2020																												
Sous-action 3		<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td colspan="5">Former les agents à l'écoconduite. Former les agents à l'éco-mobilité, conduite éco-responsable (responsabiliser les agents) et utilisation des modes doux</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td colspan="5">Agents et élus</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td colspan="5">2020-2021</td> </tr> </table>				Descriptif	Former les agents à l'écoconduite. Former les agents à l'éco-mobilité, conduite éco-responsable (responsabiliser les agents) et utilisation des modes doux					Public-cible	Agents et élus					Etat						Calendrier	2020-2021				
Descriptif	Former les agents à l'écoconduite. Former les agents à l'éco-mobilité, conduite éco-responsable (responsabiliser les agents) et utilisation des modes doux																												
Public-cible	Agents et élus																												
Etat																													
Calendrier	2020-2021																												
Sous-action 4		<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td colspan="5">Encourager l'usage du vélo et faciliter l'intermodalité lors des déplacements professionnels. Evaluer l'usage fait des vélos et identifier les blocages. Sensibiliser les agents et élus à l'utilisation du vélo et organiser des "initiations vélo". Mise à disposition des agents d'une cartographie de parcours types Mise en place d'emplacements sécurisés (voir locaux pour déposer des affaires) et d'indemnités kilométriques vélo.</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td colspan="5">Agents et élus</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td colspan="5">A planifier</td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td colspan="5">2020 - 2026</td> </tr> </table>				Descriptif	Encourager l'usage du vélo et faciliter l'intermodalité lors des déplacements professionnels. Evaluer l'usage fait des vélos et identifier les blocages. Sensibiliser les agents et élus à l'utilisation du vélo et organiser des "initiations vélo". Mise à disposition des agents d'une cartographie de parcours types Mise en place d'emplacements sécurisés (voir locaux pour déposer des affaires) et d'indemnités kilométriques vélo.					Public-cible	Agents et élus					Etat	A planifier					Calendrier	2020 - 2026				
Descriptif	Encourager l'usage du vélo et faciliter l'intermodalité lors des déplacements professionnels. Evaluer l'usage fait des vélos et identifier les blocages. Sensibiliser les agents et élus à l'utilisation du vélo et organiser des "initiations vélo". Mise à disposition des agents d'une cartographie de parcours types Mise en place d'emplacements sécurisés (voir locaux pour déposer des affaires) et d'indemnités kilométriques vélo.																												
Public-cible	Agents et élus																												
Etat	A planifier																												
Calendrier	2020 - 2026																												
PILOTAGE																													
MOA		CAPSO																											
Partenaires		AUD, ADAV																											
MOYENS																													
Disp. financier		En cours																											
EVALUATION																													
Indicateurs de suivi et d'éval.		Nombre de véhicules propres/nbre total de véhicules. Litres de carburants consommés /an. Nombre de personnes sensibilisées /an. Part des déplacements effectués à vélo. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements). Consommation annuelle d'énergie des véhicules (VP) de la collectivité (kWh/an par employé). Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité (%). Nombre de places de stationnement public pour les voitures par habitant (nb/hab)																											



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables
 Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Limitier les déplacements des agents grâce aux services du numérique

Enjeux et contexte	Réduction des km parcourus /an de 20% en 2025 et 30% 2030. LOI GRENELLE 2 de 2010 Les collectivités doivent installer des infrastructures permettant le stationnement sécurisé des vélos dans les bâtiments à usage tertiaire et constituant principalement un lieu de travail.	
Objectifs	Réduction des km parcourus /an. De 20% en 2025 et 30% 2030. Réduire les émissions de GES liées aux déplacements des agents.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Réduire les déplacements domicile-travail des salariés. Créer un groupe "agents / élus CAPSO " sur le site de covoiturage Pass-Pass. Etablir une cartographie (SIG) des communes de résidence et lieux de travail des agents / élus pour proposer automatiquement des solutions de covoiturage. Réaliser un plan de déplacement administration.
	Public-cible	Agents et élus
	Etat	
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Inciter au télétravail (ex : 1 jour /semaine)
	Public-cible	Agents
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires		
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Km parcourus en voiture /an. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements). Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité (%).	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Accompagner les entreprises vers un plan de mobilité durable

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Elaborer une stratégie d'accompagnement. Mettre à disposition des entreprises un service d'accompagnement et de conseils	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Conseils aux entreprises sur la mobilité des salariés (ex de sujets : télétravail, flotte de véhicules, covoiturage, autopartage, ...). - Mise en place d'une charte présentant les règles de fonctionnement. - Mise en place de PDE (Plan de Déplacement Entreprise). Par des démarches participatives, organiser des échanges au sein de l'entreprise. Expérimenter la mise à disposition de parcs à vélos (puis évaluation). Travailler sur les flottes des entreprises et aller vers les énergies propres. Accompagner les démarches collectives. Faciliter la diffusion des bonnes pratiques et le passage à l'acte (fournir une méthodo). Optimiser la mobilité sur un même site, travailler par zone géographique
	Public-cible	Salariés publics et privés - Entreprises
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Région, CCI, CREM (Centre Ressource en Ecomobilité), AUD	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Taxe transport entreprise	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'entreprises accompagnées. Nombre de salariés concernés par le programme. Part modale de la voiture (en nombre de déplacements). Part de la population active couverte par un PDE/PDA (%)	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Elaborer le plan de mobilité entreprise d'Arc International

Enjeux et contexte	L'Environnement est l'une des 7 valeurs du Groupe Arc. L'entreprise est engagée en faveur du développement durable et met en place des actions dans ces différentes filiales. 5 000 salariés en travail de jour et postés sont concernés par les déplacements domicile-travail mais aussi des déplacements sur un site s'étendant sur près de 200 hectares.	
Objectifs	Encourager une mobilité des personnes plus durable	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input type="checkbox"/> Adaptation
	<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone
Sous-action 1	Descriptif	Réalisation d'un diagnostic (étude de mobilité des collaborateurs via un questionnaire, état des lieux des places de parking (vélo, auto, moto, covoiturage), une cartographie des lieux d'habitation des salariés, types de déplacement, besoin de déplacement pendant le travail et les jours travaillés), communication dédiée (ligne de transport en commun, remboursement de la moitié de l'abonnement annuel, covoiturage (via l'application Blabla Lines), les pistes cyclables...)
	Public-cible	Salariés de l'entreprise
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Communication spécifique au covoiturage (via brochure salarié), suivi des taux d'utilisation et incitation (stand info, challenge mobilité, etc.)
	Public-cible	Salariés de l'entreprise
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Arc International	
Partenaires	Communauté d'Agglomération (CAPSO) via les transports de bus, vélo, pistes cyclables, la SNCF, AUD (PDU)	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suivi plan de Mobilité auprès de la DREAL. Taux d'utilisation des services (covoiturage). Part modale de la voiture (en nombre de déplacements)	



Préservons les ressources, notre richesse

Une vision prospective partagée gage d'un développement équilibré et maîtrisé

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Consolider l'offre de services pour le transport fluvial de marchandises via le Port d'Arques

Enjeux et contexte	<p>Dans une région fortement impactée par les flux économiques internationaux et le transport routier européen, le territoire de Saint-Omer est traversé par le canal à Grand Gabarit Dunkerque-Valenciennes.</p> <p>Les partenaires économiques et politiques ont saisi cette opportunité dans les années 2000 pour conforter et développer le quai fluvial lors de l'aménagement du Parc d'Activités de la Porte Multimodale de l'Aa.</p> <p>Opérationnel depuis 2009, le quai a vu son trafic évoluer régulièrement, passant de 36 000 t en 2009 à 297 000 tonnes en 2018.</p> <p>Identifié comme port intérieur céréalier et vraquier mais également pour les colis exceptionnels, le port d'Arques est une alternative au transport routier régional, national et intra-européen.</p>	
Objectifs	<p>Proposer un niveau de service adapté aux attentes des usagers (installations en bon état et dragage du droit du quai permettant aux bateaux un accostage sans risque). Se donner les moyens d'accueillir de nouveaux utilisateurs (nouvel accès, agrandissement du quai, stockage). Anticiper les nouveaux modes d'avitaillement (GNV/Hydrogène).</p>	
Impact de l'action	<p><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
Sous-action 1	Descriptif	Evaluer les attentes et besoins des usagers via un questionnaire de satisfaction.
	Public-cible	2 types d'usagers : marinières et entreprises utilisatrices (résidentes et non résidentes) + sous-réserve de faisabilité, prospects potentiels qui n'ont pas franchi le pas.
	Etat	A développer
	Calendrier	2020
Sous-action 2	Descriptif	Valider les actions prioritaires à réaliser et estimer les montants.
	Public-cible	Les projets identifiés comme les plus impactant quant à la fréquentation du quai.
	Etat	A développer
	Calendrier	2021-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	Ports de Lille	
Partenaires	SOFIE ; CAPSO ; CCI ; AUD	
MOYENS		
Partenaires et dispositif fin.	ADEME/REGION/VNF/CAPSO	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Développement de nouveaux trafics (qualité et tonnage) – implantation de nouvelles activités. Suivi de la qualité de l'eau (actuellement état chimique mauvais et écologique moyen)	
Mesures ERC	Interdiction de déballastage dans le canal afin d'éviter les risques de contamination. S'assurer de la conformité des navires aux normes. Optimiser les charges des bateaux et des flux pour maximiser l'utilité des déplacements ; baisser la vitesse des bateaux en cas de pic de pollution de l'eau ou de l'air ; Favoriser les bateaux les plus « propres » (navire équipé de filtres à particules et des systèmes de réduction catalytique sélective).	



Préserveons les ressources, notre richesse

Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Optimiser les flux et modes de transports et de collecte

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Faciliter la transition vers des modes de transports, de collecte et de livraisons de marchandises moins émetteurs	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Elaborer une stratégie sur l'optimisation et la durabilité des flux de marchandises sur le territoire. Réalisation d'une étude des flux de marchandises (alternatives au fret routier, problématiques de la logistique des derniers kilomètres dans les centres-villes, achat via plateforme e-commerce, circuits courts).
	Public-cible	
	Etat	A planifier
	Calendrier	2022-2025
Sous-action 2	Descriptif	Evolution de la flotte captive vers une motorisation propre. Véhicules de collecte des déchets et de transports en commun respectant la norme euro 6.
	Public-cible	
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 6- 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	AUD, communes, CCI, entreprises	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier		
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de kilomètres évités (gestion des flux de marchandises) nombre de véhicules propres sur nombre total de véhicules. Litres de carburants consommés /an.	

ACTIONS TRANSVERSALES





Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Sensibiliser pour une prise de conscience collective

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Informier et sensibiliser les citoyens au développement durable et à la transition énergétique

Enjeux et contexte	<p>La communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer s'engage dans un processus de transition territoriale et développe une politique d'excellence écologique.</p> <p>Face aux enjeux climatiques et écologiques, la mobilisation citoyenne et le changement des comportements des citoyens est un enjeu essentiel.</p> <p>L'ambition de « l'éducation et sensibilisation au développement durable » est de développer l'appropriation citoyenne en particulier auprès des jeunes publics, des enjeux environnementaux pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Amplifier la prise de conscience ; 2/ Donner l'envie d'agir ; 3/ Donner les moyens d'agir. <p>Pour répondre à ces enjeux, la CAPSO dispose d'un équipement Enerlya à vocation pédagogique et scientifique sur le thème de l'environnement et des énergies renouvelables. ENERLYA est une structure à vocation pédagogique, culturelle et scientifique sur la thématique liée aux énergies renouvelables. Elle accueille chaque année de nombreux visiteurs. Enfants, ados et adultes découvrent le développement durable et les énergies renouvelables au travers d'une scénographie, d'ateliers ludiques, de balades commentées, d'expositions etc.</p>									
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et informer le citoyen sur les enjeux de la transition écologique et les pratiques responsables ; • Sensibiliser et accompagner les citoyens dans leurs changements de comportement. 									
Impact de l'action	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> GES</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Energie</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air</td> <td><input type="checkbox"/> Stockage carbone</td> </tr> </table>		<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation			<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Stockage carbone
<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation									
<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Stockage carbone							
Sous-action 1	Descriptif	<p>Organisation de temps de sensibilisation et d'informations à ENERLYA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ciné débat : une fois par trimestre, projection de « film documentaire » suivi d'échanges et débats sur des sujets d'actualités avec des intervenants extérieurs ; - Programmation annuelle d'évènements culturels, festifs et familiaux, (Festival de l'arbre, Semaine du développement durable, Fête de la science, festival Ventil'eau, etc.) ; - Expositions temporaires, animations spécifiques, ateliers d'initiation etc... sont programmés en lien avec des partenaires locaux. 								
	Public-cible	Le grand public								
	Etat	En cours								
	Calendrier	2020 - 2026								
Sous-action 2	Descriptif	<p>Développement d'animations pédagogiques pour les scolaires, extrascolaires et publics spécialisés autour de 4 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La découverte de l'environnement ; • La production et la consommation de l'énergie ; • La préservation de l'environnement ; • Les ateliers Découverte des Métiers et du Développement Durable. <p>En parallèle, développement d'outils pédagogiques et/ou techniques (maquette sur la méthanisation, etc.).</p>								

	Public-cible	Scolaire
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	<p>Lancement d'une étude de positionnement stratégique et de définition de programme de la maison de l'Energie et de l'environnement (ENERLYA). Objectif : actualiser les espaces pour faire de ce lieu une « vitrine » de la transition environnementale et énergétique de notre territoire. L'objectif de cette mission est d'aboutir à une solution opérationnelle et durable s'inscrivant dans une dynamique territoriale et répondant aux enjeux de l'appropriation citoyenne de la transition écologique de notre territoire en lien avec la troisième révolution industrielle (REV3).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic global et prospectif du bâtiment et de son contenu (son offre pédagogique, scénographie etc...); • Identifier des perspectives d'usage d'Enerlya en fonction des attentes et des besoins des publics cibles ; • Conduire une réflexion sur le potentiel de développement de l'équipement à travers des scénarios d'évolution possible et chiffré ; • Accompagner le maître d'ouvrage à la mise en œuvre du scénario retenu pour préparer la phase opérationnelle.
	Public-cible	
	Etat	Lancement
	Calendrier	2019-2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Associations et acteurs territoriaux, Académie, écoles, La Station, AUD, CERDD, CIAS pour un public défini (via programme ISIP), ATMO, ADEME, SmageAa, Cinélique	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	CAPSO Moyens humains : Equipe énerlya, 3 ETP	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du site - Nombre de personnes individuelles - Nombre de scolaires Satisfaction / à la qualité de l'offre de programmation proposée	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
Mobiliser pour développer la force d'agir plus fort, plus vite

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Motiver la responsabilité sociétale

Enjeux et contexte	Le tissu associatif territorial est dense. L'association Galilée anime depuis quelques années le CLESS, Collectif Local des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Les acteurs de ce collectif partagent les mêmes valeurs de solidarité, de citoyenneté, de respect.	
Objectifs	Informier, sensibiliser et motiver les changements de comportements	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Définir un cahier des charges commun aux acteurs du Collectif Local de l'ESS pour l'organisation de manifestations type "éco-événement" (achat de produits locaux, tri des déchets, utilisation systématique d'écocup, information des mobilités douces, etc.)
	Public-cible	Associations adhérentes au CLESS, grand public
	Etat	A développer
	Calendrier	Dès 2020
Sous-action 2	Descriptif	Intégrer et valoriser (dans les actions et dans la communication) les thèmes de la préservation de l'environnement et de la biodiversité parmi les grands principes de l'ESS au même titre que l'équité, la coopération et les solidarités. Mettre en place un support démonstrateur/symbolique de cet engagement chez tous les membres engagés.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CLESS	
Partenaires	Associations, CAPSO, PNR CMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes sensibilisées par an	



Préserveons les ressources, notre richesse

Une nécessaire harmonie entre développement humain et biodiversité

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Renforcer l'animation territoriale, la solidarité et la mutualisation autour de projets durables

Enjeux et contexte	<p>Les effets du changement climatique sont connus (hausse des températures, érosion des sols, disparition d'espèces, etc.). Afin d'adapter nos villes et villages à ces changements mais aussi pour permettre à chacun d'accéder à des espaces préservés et diversifiés, il nous faut optimiser les espaces en assurant la mise en œuvre de pratiques environnementales "bas carbone" sur différents sites (jardins partagés, espaces verts sur zones d'activités, friche, etc.). La CAPSO a en charge la gestion et l'entretien des espaces verts des bâtiments communautaires, des zones d'activités d'intérêt communautaire ainsi que des bassins d'eaux pluviales ce qui représente quasiment 60 ha et 9000 ml de haies. Le service patrimoine a mis en place la démarche Zéro phyto depuis une dizaine d'années et souhaite soutenir et sensibiliser les acteurs publics et privés dans leurs pratiques.</p>	
Objectifs	<p>Sensibiliser aux cultures locales et de saison, préserver les milieux en assurant une gestion raisonnée des pratiques. Agir sur les brûlages de déchets vert et sensibiliser à la qualité de l'air.</p>	
Impact de l'action	<p><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
Sous-action 1	<p>Descriptif</p>	<p>Développer les espaces de nature valorisant les espèces locales, vergers solidaires et la biodiversité en ville et village. Créer de nouveaux espaces refuges permettant de sensibiliser les citoyens. Définir avec les communes, associations locales, écoles, citoyens et avec l'appui technique du Parc Naturel, un plan de développement et de gestion de ces espaces de nature et jardins partagés à l'échelle du territoire. Valorisation de l'arbre en milieu urbain (gestion des îlots de chaleur...) et communication sur l'opération « Plantons le décor » qui favorise les espèces locales.</p>
	Public-cible	Grand public, communes, écoles
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	<p>Descriptif</p>	<p>Etudier le recours à l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts de superficie importante (bâtiments communautaires, zones d'activités communautaires, etc.)</p>
	Public-cible	Communes, collectivités, entreprises
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	<p>Descriptif</p>	<p>Mise en place d'ateliers et formations à l'éco-gestion des espaces verts des espaces publics.</p>
	Public-cible	Responsable espaces verts et jardiniers des communes et de l'intercommunalités. Ouverture aux particuliers selon format.
	Etat	A développer
	Calendrier	Des 2020
Sous-action 4	<p>Descriptif</p>	<p>Démonstration et animation autour du broyage de déchets verts et de la valorisation en paillage sur l'ensemble du territoire et en déchetterie. Etude d'une procédure de prêt de broyeur aux communes intéressées.</p>
	Public-cible	Tout public
	Etat	A développer
	Calendrier	Des 2020

PILOTAGE

Maître d'ouvrage	CAPSO
Partenaires	Communes, CIAS, LPO, associations, LPO, Eden62, incroyables comestibles, centres sociaux, CLESS, PNR CMO, AUD
MOYENS	
Partenaires et dispositif financier	Département, Région, Fondation de France, partenaires privés
EVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de projets initiés (détaillant le nombre d'espèces locales, etc.). Nombre de participants et de personnes engagées dans la gestion des espaces.



Préservons les ressources, notre richesse

Une nécessaire harmonie entre développement humain et biodiversité

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel commun pour soutenir une croissance économique innovante et durable
Animation du projet INTERREG BCHT « BioCultural Heritage Tourism »

Enjeux et contexte	<p>Les Réserves de biosphère (territoires désignés par l'UNESCO) de Brighton, des Iles et Mer d'Iroise, du marais Audomarois et du North-Devon sont fréquentées par plus de 20 millions de visiteurs. Reconnues pour la richesse patrimoniale de leur territoire, elles subissent également les impacts de la fréquentation touristique. Ces impacts, quantitatifs et qualitatifs, sont souvent mal connus et mal évalués.</p> <p>L'Université d'Exeter et Pas-de-Calais Tourisme accompagne les 4 Réserves de biosphère dans la mise en œuvre du projet en leur apportant leur expertise : l'Université d'Exeter étudiera l'impact économique du tourisme, et Pas-de-Calais Tourisme accompagnera le développement de réseau de professionnels souhaitant améliorer la qualité de leur offre.</p> <p>Gestionnaires de site et professionnels de tourisme sont tous concernés par une meilleure connaissance et gestion de la fréquentation touristique. Les gestionnaires de sites de nature cherchent les moyens d'œuvrer à la fois à la résilience des sites sensibles et à leur découverte par tous les publics. Les professionnels de tourisme souhaitent assurer la viabilité et le développement de leurs activités économiques, la satisfaction d'une clientèle toujours plus exigeante sur l'accueil tout en contribuant à la préservation des atouts du territoire.</p>	
Objectifs	Préserver les sites naturels, augmenter les revenus liés au tourisme et sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire issus de pratiques culturelles garantes du lien Homme-Nature : il inclut la participation des visiteurs à la résilience des sites par le recours aux savoirs et pratiques locales, exercés par leurs habitants et ainsi sauvegardés.	
Impact de l'action	<input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	<p>Le premier pôle d'action du projet BCHT est la création d'un schéma directeur d'aménagement et d'interprétation touristique : l'objectif est de mieux répartir les flux de touristes en tenant compte des fragilités et des potentialités du territoire. Le schéma d'interprétation aidera les gestionnaires de sites à identifier les meilleures solutions et les risques incohérences de nouvelles possibilités de développement BCHT et offrant la meilleure protection des sites faibles. Ce document de référence précise la signification, les interrelations et la valeur du patrimoine naturel qui plus tard s'adaptés aux visiteurs et aux prestataires.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -recueillir les données qui seront la base du maître-planification et la ligne de base de l'évaluation -revoir les connaissances actuelles sur les actifs BCHT dans le monde, - comprendre l'impact des touristes sur le territoire de la RBMA, - co-élaborer l'outil avec les partenaires et observateurs, - exécuter la planification participative avec des intervenants en réponse à la constatation des données. <p style="text-align: center;">-</p>
	Public-cible	Gestionnaires du territoire
	Etat	
	Calendrier	2018 - 2021
Sous-action 2	Descriptif	Le deuxième pôle d'action est un programme partagé de sensibilisation et d'implication des prestataires touristiques : la Réserve de biosphère du marais Audomarois travaille sur ce volet avec Pas-de-Calais Tourisme.

		<p>Cette activité doit permettre la création d'un réseau de professionnels qui seront les porteurs des nouveaux produits BCHT. Le but du projet est de créer un réseau de 20 entreprises sur le territoire de la RBMA avec une sensibilité forte au enjeux BCHT et engagées dans le processus de création des nouveaux produits BCHT. Ce réseau sera construit à travers : du coaching d'affaires et des rencontres individuelles avec les entreprises des RB pour les former à l'esprit BCHT en utilisant une méthodologie de sensibilisation commune. Des événements de réseau pour les professionnels des RB et une formation adaptée aux besoins des entreprises. Le retour d'expérience du projet européen COOL sur le tourisme rural pour les PME en ajoutant une partie spécifique du centre d'échange pour les entreprises touristiques dans les RB. Des visites d'étude pour les professionnels de chaque RB pour visiter d'autres RB. Elles représenteront des occasions de rencontrer d'autres professionnels et d'échanger des connaissances menant à la création d'un réseau transfrontalier de 80 entreprises au total.</p>
	Public-cible	Prestataires touristiques
	Etat	
	Calendrier	2018 - 2021
Sous-action 3	Descriptif	<p>Le troisième pôle d'action comporte la création d'une offre diversifiée d'outils et d'aménagements pour les destinations de tourisme bioculturel sur le territoire de la RBMA.</p> <p>En se basant sur le schéma d'interprétation et le réseau d'entreprises touristiques, les quatre RB identifieront, selon une méthodologie commune, une série de nouveaux produits et d'activités pilotes. Ces outils permettront une découverte tous public et désaisonnalisée. Les activités seront développées sous la forme d'une nouvelle offre construite entre les organismes publics (organisations partenaires des RB) et les organismes privés (les PME du tourisme), pour offrir une expérience authentique aux visiteurs. Des campagnes de marketing locales seront menées par chaque BR, sur la base d'une approche de marketing de projets mutualisée (dirigée par PDCT). Les opérations pilotes de BCHT seront évaluées par chaque BR selon une méthodologie commune pour évaluer leur impact et leur durabilité future. Des méthodes d'évaluation communes seront développées dans les quatre réserves pour connaître l'efficacité et les impacts des activités bioculturelles créées par la réserve ou les porteurs de projets. L'analyse de ces impacts permettra de mesurer la portée économique des produits développés au regard de leurs effets positifs ou négatifs sur l'environnement et des effets sociaux associés à leur développement.</p>
	Public-cible	Grand public – Prestataires touristiques
	Etat	
	Calendrier	2018 - 2021
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	PNRCMO Pas-de-Calais Tourisme, AUD	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Projet BCHT financé par INTERREG FMA (FEDER à 69%) et CAPSO à 31%	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation		



Préserveons les ressources, notre richesse

Une nécessaire harmonie entre développement humain et biodiversité

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Animer les désignations internationales « Réserve de biosphère » MAB UNESCO et « Zone humide d'importance internationale » RAMSAR

Enjeux et contexte	<p>Les réserves de biosphère sont désignées au niveau international et demeurent sous la juridiction souveraine des États où elles sont situées. Ce sont des territoires où sont mis en œuvre le concept de “ réserve de biosphère ” défini par la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire du Réseau mondial (UNESCO 1996).</p> <p>Les réserves de biosphère s'efforcent de constituer des sites modèles d'étude et de démonstration des approches de la conservation et du développement durable au niveau régional, en combinant les trois fonctions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conservation – contribuer à la conservation des paysages, des écosystèmes, des espèces et de la variation génétique, - développement – encourager un développement économique et humain durable des points de vue socio-culturel et écologique, - appui logistique – fournir des moyens pour des projets de démonstration et des activités d'éducation environnementale et de formation, de recherche et de surveillance continue sur les problèmes locaux, régionaux et mondiaux de conservation et de développement durable. <p>La coordination de chaque Réserve de biosphère est confiée à un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre le concept sur le territoire concerné sur la base de trois fonctions (conservation, développement, fonction logistique), et dans le cadre du zonage propre aux réserves de biosphère, et de participer aux activités des réseaux nationaux et internationaux du MAB.</p> <p>La Réserve de biosphère du Marais Audomarois a été désignée par l'UNESCO en 2013. Sa coordination est confiée par le MAB au Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale et à la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.</p> <p>La convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui sert de référence à l'action nationale et à la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Le territoire du marais est désigné site « RAMSAR » depuis 2008. Le plan de gestion a été mis en place en 2011 et a servi de base pour la désignation « Réserve de biosphère » en 2013. Le site RAMSAR correspond à la zone tampon du territoire de la Réserve de biosphère.</p>	
Objectifs	Préserver les sites naturels, augmenter les revenus liés au tourisme et sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire issus de pratiques culturelles garantes du lien Homme-Nature : il inclut la participation des visiteurs à la résilience des sites par le recours aux savoirs et pratiques locales, exercés par leurs habitants et ainsi sauvegardés.	
Impact de l'action	<input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	<p>Conforter la gouvernance locale à travers le GT Marais (Pilotage du Contrat de marais)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance du contrat de marais (document d'objectifs qui sert également à l'animation de la RBMA) se fait à travers le Groupe de travail Marais qui se réunit tous les 3 mois. Les décisions concernant le territoire de la RBMA sont prises lors de ces réunions.
	Public-cible	Élus locaux, partenaires institutionnels et gestionnaires de la RBMA.

	Etat	Réflexions post-2023 : élargissement de la RBMA pour répondre aux nouveaux critères des réserves de biosphère.
	Calendrier	2013-2023
Sous-action 2	Descriptif	<p>Animer le Conseil Scientifique de la RBMA et mettre en œuvre les actions-recherche en lien avec le réseau national des RB</p> <p>Le Conseil Scientifique de la RBMA se réunit une fois par an. L'objectif premier de ce conseil est de développer la recherche scientifique sur le territoire. Son rôle est de donner des avis et recommandations aux gestionnaires et dirigeants du territoire sur les aspects de protection des milieux (ex. quelles études entreprendre, établir des liens entre activités, protection des milieux et gestion, etc.) et les différents projets du Contrat de Marais.</p>
	Public-cible	Chercheurs et gestionnaires du territoire RBMA
	Etat	
	Calendrier	2013-2023
Sous-action 3	Descriptif	<p>Sensibiliser et accompagner les habitants et acteurs à s'engager dans la voie du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer les Trophées des RB – Suivre les projets lauréats <p>Deux actions sont développées par la Réserve de biosphère : les Trophées et le réseau des éco-acteurs. Les Trophées sont organisés tous les ans depuis 2015. Les prix sont financés actuellement par le projet BCHT et par deux partenaires privés, Suez et Véolia. Les lauréats reçoivent un prix de 1 000€ et un accompagnement durant un an de la part des animateurs de la Réserve pour les accompagner techniquement à la mise en œuvre de leur projet. Chaque projet est ensuite valorisé par une conférence de presse locale, par la remise des prix au siège de l'UNESCO à Paris puis à la fin de la première année par une inauguration du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une charte éco-acteurs et animer le réseau des éco-acteurs <p>La RB anime depuis 2016 son réseau d'éco-acteurs. Aujourd'hui le réseau compte 15 éco-acteurs et un programme d'animation définie sur l'année : conférence de presse, ateliers de formation, éco-cafés, journées de rencontre et de bilan.</p>
	Public-cible	PME du territoire de la RBMA
	Etat	
	Calendrier	2013-2023
Sous-action 4	Descriptif	<p>Développer et animer des partenariats internationaux</p> <p>Le site RAMSAR du Marais est jumelé avec celui de l'Yzer en Belgique. Depuis 2014, la RBMA travaille avec les RB de Brighton & Lewes, Îles et Mer d'Iroise, et North Devon dans le cadre du projet INTERREG BCHT.</p>
	Public-cible	Gestionnaires de sites RAMSAR et MAB à l'international
	Etat	
	Calendrier	2013-2023
Sous-action 5	Descriptif	<p>Sensibiliser et informer différents publics sur la RBMA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et coordonner des événements comme la Journée annuelle de la Réserve de biosphère • Organiser des formations pour les acteurs du territoire comme la formation des éco-acteurs, la formation du Conseil des jeunes de la CAPSO, etc. <p>Publier des outils de vulgarisation et de sensibilisation comme la Lettre aux habitants de la RBMA</p>
	Public-cible	Grand public – PME du territoire
	Etat	
	Calendrier	2013-2023
Sous-action 6	Descriptif	<p>Participer à l'animation du site RAMSAR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et coordonner la Journée Mondiale des Zones Humides <p>Des animations sont organisées chaque année pour sensibiliser le grand public à la protection des zones humides.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la vie du réseau <p>Participer à l'AG RAMSAR qui a lieu une fois par an. Accueil de délégations locales et internationales.</p>

	Public-cible	Grand Public – Gestionnaires de sites – Elus locaux
	Etat	
	Calendrier	2008-
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	PNRCMO	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Aucun financement n'est alloué pour l'animation de ces désignations internationales	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation		



Préservons les ressources, notre richesse

Une nécessaire harmonie entre développement humain et biodiversité

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Maintenir et renforcer les trames écologiques

Enjeux et contexte	<p>Erosion de la biodiversité due en partie à la fragmentation des milieux naturels. La lutte contre cette fragmentation passe par la reconstitution et le confortement des continuités écologiques sous toutes leurs formes (trames verte, bleue et noire).</p> <p>La pollution lumineuse est désormais reconnue comme l'une des premières causes de disparition de la biodiversité avec un impact très fort sur des maillons de la chaîne alimentaire comme les papillons de nuit et les chauves-souris.</p> <p>Sur le territoire du Parc naturel régional, outre les suivis chiroptères réalisés avec la CMNF, des actions ont été conduites animation du label Villes et villages Etoilées ; étude expérimentale en cours sur la commune d'Ardres afin d'aboutir à des préconisations spécifiques pour mieux prendre en compte cet enjeu ; organisation de temps de sensibilisation sur l'arrêté en vigueur en janvier 2020 relatif à l'éclairage public ; organisation de manifestations grand public et pédagogiques.</p>			
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les trames écologiques - Contribuer à limiter l'érosion de la biodiversité - Accompagner l'évolution des pratiques agricoles 			
Impact de l'action	X Atténuation	X Adaptation		
	X GES	<input type="checkbox"/> Energie	X Qualité de l'air	X Stockage carbone
Sous-action 1 <u>Renforcer les trames écologiques</u>	Descriptif	Toutes formes d'aménagements écologiques adaptés aux écosystèmes de référence (plantations linéaires ou relais, mares, coins nature,...)		
	Public-cible	Propriétaires fonciers, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs		
	Etat			
	Calendrier	Dès 2020		
Sous-action 2 <u>Contribuer à limiter l'érosion de la biodiversité</u>	Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination des actions menées par les différents gestionnaires présents sur le territoire (EDEN62, CD59, CEN, CduL ONF,...) autant pour les acquisitions que pour la gestion d'espaces à forte valeur biodiversité ; - Mettre en place des actions de sensibilisation et de communication à destination des habitants et usagers des espaces naturels mais aussi urbains ouverts au public (Eden62, CEN, LPO, CD59...) - Engager les dispositions réglementaires adaptées aux enjeux spécifiques de protection / préservation de milieux naturels (réglementation de boisement, protection de biotopes,...). 		
	Public-cible	Agriculteurs, habitants, riverains		
	Etat			
	Calendrier	Dès 2020		
Sous-action 3	Descriptif	A mettre en relation avec la fiche « Préserver les sols »		

Contribuer au changement de comportements qui influenceront sur les évolutions de pratiques agricoles	Public-cible	Agriculteurs
	Etat	
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	PNRCMO, au sein du territoire du Parc et appui technique et opérationnel aux collectivités et particuliers sur le reste du territoire couvert par le PCAET	
Partenaires	Eden 62, CEN, Conservatoire du Littoral, Agriculteurs, Propriétaires privés, ONF, FDE62, Département (pour réglementation de boisement), Etat (pour réglementation)	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier		
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Assurer un reporting de l'action au travers notamment d'un observatoire simple et rigoureux qui publiera régulièrement ses données. Cet observatoire pourra s'appuyer sur celui du Parc. Un réseau d'observateurs nature pourrait de même être constitué. Part des surfaces agricoles et naturelles (%). Surface annuelle artificialisée (ha/an)	



Préservons les ressources, notre richesse

Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Préserver la ressource en eau

Enjeux et contexte	Les ressources en eau du territoire ont permis historiquement le développement d'activités économiques et agricoles qui ont participé à son évolution. Aujourd'hui, les ressources en eau diminuent, les phénomènes de sécheresse ou d'inondation sont amenés à se multiplier, le territoire doit adapter les prélèvements et consommations à la capacité de régénération des milieux prélevés.	
	La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu important pour les collectivités, afin d'assurer la sécurité publique (prévention des inondations) et la protection de l'environnement (limitation des apports de pollution dans les milieux aquatiques) il convient de mettre en œuvre un panel de mesures particulières.	
Objectifs	Mettre en œuvre les actions de planification, d'aménagement et de sensibilisation visant à préserver la ressource en eau	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
	<input type="checkbox"/> GES	<input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone
Sous-action 1	Descriptif	Définition d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales visant à préserver la qualité de l'eau, prévenir les ruissellements et pérenniser la réserve en eau tel qu'attendue dans le Programme d'Actions et de Préventions des risques d'inondations.
	Public-cible	
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2024
Sous-action 2	Descriptif	Elaborer un diagnostic territorial multi-pressions visant à relancer le programme ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau)
	Public-cible	
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2022
Sous-action 3	Descriptif	Développer un programme de sensibilisation et d'adaptation au sein de la collectivité (gestion des consommations internes, nettoyage, arrosage, récupération des eaux pluviales, etc.) et plus largement à destination des acteurs du territoire (entreprises, particuliers, etc.). Soutenir l'installation de cuves de récupération des eaux pluviales. Développer une opération partenariale "ici commence la mer" visant à sensibiliser sur les déchets et leurs parcours de la ville à la mer.
	Public-cible	
	Etat	A planifier
	Calendrier	2021-2022
Sous-action 4	Descriptif	Sensibiliser et informer les acteurs à la préservation de la ressource en eau et à la gestion des eaux (pluviales, usées, etc.)
	Public-cible	Tout public dont acteurs territoriaux
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO – Société des eaux	
Partenaires	Syndicats de gestion des eaux, syndicats d'assainissement, Agence de l'eau Artois Picardie, AUD, PNR CMO, CLE	

MOYENS

Partenaires et dispositif financier	Agence de l'eau Artois Picardie, redevances
--	---

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'objectifs et d'actions inscrits et planifiés au sein du schéma directeur de gestion des eaux pluviales et de l'ORQUE. Nombre de personnes sensibilisées. Quantité d'eau économisée par la collectivité. Consommation moyenne d'eau dans les bâtiments et services de la collectivité (l/m ² par an)
---	---



Préserveons les ressources, notre richesse
 Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

Assurer la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

Enjeux et contexte

L'audomarois est très exposé aux inondations à la fois en raison des risques d'exposition aux crues qui sont importants mais également en raison des ruissellements. Le marais y est d'autant plus sensible que les inondations sont dépendantes de réseaux interconnectés : apports de l'Aa et des versants du marais, de la nappe de la craie artésienne, la gestion mécanisée du réseau de canaux...

Le territoire est fortement vulnérable au risque d'inondation et les enjeux sont importants en raison des conséquences que cela entraîne sur les activités économiques, l'agriculture, le tourisme, les infrastructures et les logements. Un programme d'action a été élaboré dans le cadre du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) 2012-2019 afin de limiter les conséquences des inondations sur l'audomarois qui représentent un coût important. La SLGRI reprend la stratégie du PAPI. Sur le territoire, un diagnostic, une stratégie et un programme d'action ont été développés dans le cadre du PAPI. La révision à mi-parcours a permis d'actualiser le diagnostic pour la SLGRI, notamment en y intégrant les éléments de l'étude d'évaluation, d'affiner la stratégie de prévention des inondations pour le territoire et d'adapter le programme d'action aux évolutions.

- Objectifs**
- Aménager durablement les territoires et réduire la vulnérabilité des enjeux exposés aux inondations
 - Favoriser le ralentissement des écoulements, en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques.
 - Améliorer la connaissance des risques d'inondation et le partage de l'information pour éclairer les décisions et responsabiliser les acteurs.
 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale des territoires sinistrés.
 - Mettre en place une gouvernance des risques d'inondation instaurant une solidarité entre les territoires.

Impact de l'action

Atténuation Adaptation

GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	La stratégie d'action du territoire pour la prévention des inondations s'articule autour du programme de mobilisation du champ d'expansion de crues complété d'actions indispensables pour lutter de manière globale contre les inondations : – la maîtrise des ruissellements sur la tête des bassins versants, – la sensibilisation aux pratiques culturales limitant le ruissellement, – la résorption des désordres hydrauliques locaux, – la réduction de la vulnérabilité individuelle, – le développement de la culture du risque, – la maîtrise de l'urbanisation, – la vigilance pour la non-crédation de vulnérabilité nouvelle.
	Public-cible	Acteurs économiques, population, collectivités
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2022

PILOTAGE

Maître d'ouvrage : SmageAa

Partenaires : Etat, DDTM, DRAAF, Agence de l'eau, AUD, PNR CMO, CLE

MOYENS

Partenaires et dispositif fin. : Etat, Agence de l'eau, Conseil régional FEDER,

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'éval : Nombre de communes impliquées. Quantité d'eau régulée



Préserveons les ressources, notre richesse
 Une vision prospective partagée gage d'un développement équilibré et maîtrisé

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité	Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité	Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité
---	---	--

ANIMATION DU FONDS EAU									
Enjeux et contexte	<p>Le manque d'accès à l'eau et à l'assainissement constitue la première cause de mortalité au monde. On estime à 1,1 milliard le nombre de personnes privées d'un accès convenable à l'eau potable et à 2,6 milliards le nombre de personnes ne disposant pas d'assainissement. L'eau figure à plusieurs niveaux dans la récente déclaration adoptée par les Nations Unies lors du sommet en septembre 2015 sur les Objectifs de Développement Durable. Les 193 Etats-membres ont adopté un programme commun qui prévoit notamment un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030, ainsi qu'une meilleure gestion des ressources en eau. Cet engagement politique majeur doit désormais se traduire par des actions concrètes dans tous les pays.</p> <p>Si l'enjeu est mondial, les réponses sont locales notamment avec l'action internationale des collectivités. Elément identitaire de l'Audomarois, le territoire agit depuis plusieurs années à l'international sur la problématique de l'eau. Depuis 2016, l'Agence d'Urbanisme et de Développement anime et met en œuvre le Fonds Eau « 1€ par habitant » mis en place par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.</p>								
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux objectifs de Développement Durable avec un accompagnement financier et technique de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ▪ Promouvoir la mobilité des jeunes audomarois par le prisme de la problématique de l'eau ▪ Sensibiliser la population par la réalisation d'actions d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement ▪ Soutenir des projets innovants dans le domaine de l'eau et de l'assainissement 								
Impact de l'action	<p>X Atténuation X Adaptation</p> <p>X Préservation de la ressource en eau dans un contexte de vulnérabilité croissante avec le réchauffement climatique</p>								
Sous-action 1	<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td>Accompagnement technique et financier de porteurs de projets</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td>Population des pays dans lesquels le Fonds Eau accompagne des projets</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td>continu</td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td>continu</td> </tr> </table>	Descriptif	Accompagnement technique et financier de porteurs de projets	Public-cible	Population des pays dans lesquels le Fonds Eau accompagne des projets	Etat	continu	Calendrier	continu
Descriptif	Accompagnement technique et financier de porteurs de projets								
Public-cible	Population des pays dans lesquels le Fonds Eau accompagne des projets								
Etat	continu								
Calendrier	continu								
Sous-action 2	<table border="1"> <tr> <td>Descriptif</td> <td>Actions de sensibilisation sur la ressource en eau et lien avec le développement durable, exemples : Expositions, conférences, supports pédagogiques (carte thermoformée, maquette du cycle de l'eau, jeu pédagogique, webdocumentaire), Reportages et documentaires vidéos, organisation de la Journée Mondiale de l'Eau chaque année</td> </tr> <tr> <td>Public-cible</td> <td>Habitants de la CAPSO</td> </tr> <tr> <td>Etat</td> <td>continu</td> </tr> <tr> <td>Calendrier</td> <td>continu</td> </tr> </table>	Descriptif	Actions de sensibilisation sur la ressource en eau et lien avec le développement durable, exemples : Expositions, conférences, supports pédagogiques (carte thermoformée, maquette du cycle de l'eau, jeu pédagogique, webdocumentaire), Reportages et documentaires vidéos, organisation de la Journée Mondiale de l'Eau chaque année	Public-cible	Habitants de la CAPSO	Etat	continu	Calendrier	continu
Descriptif	Actions de sensibilisation sur la ressource en eau et lien avec le développement durable, exemples : Expositions, conférences, supports pédagogiques (carte thermoformée, maquette du cycle de l'eau, jeu pédagogique, webdocumentaire), Reportages et documentaires vidéos, organisation de la Journée Mondiale de l'Eau chaque année								
Public-cible	Habitants de la CAPSO								
Etat	continu								
Calendrier	continu								
PILOTAGE									
Maître d'ouvrage	CAPSO/AUD								
Partenaires	ONG, collectivités, associations, établissements scolaires, centres socioculturels...								
MOYENS									
Partenaires et dispositif fin.	Fonds Eau de la CAPSO : 1 € par habitant								
EVALUATION									
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre de projets / Nombre de bénéficiaires des projets... Sur la période 2016-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 52 projets ▪ 31 partenaires ▪ 21 pays concernés par les projets ▪ 70 000 bénéficiaires ▪ 2 000 personnes sensibilisées dans l'Audomarois sur l'eau 								



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables
 Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Améliorer la qualité de l'air

Enjeux et contexte	La France, poussée par l'Europe, renforce son action en matière d'amélioration de la qualité de l'air. L'objectif étant d'agir efficacement pour permettre à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. Même si les concentrations des polluants dans l'atmosphère sont très faibles ils peuvent avoir des effets sur la santé et l'environnement. Le territoire est soumis à un Plan de Protection de l'Atmosphère et a engagé un travail d'information avec ATMO Hauts de France.	
	La réglementation (décret n°2015 1926 de décembre 2015 et l'arrêté du 1 er juin 2016), vient renforcer les modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public ; les écoles maternelles et élémentaires en janvier 2018, second degré, accueil de loisirs en janvier 2020 et les autres établissements recevant du public en 2023. Compte tenu des impacts sur la santé et l'environnement, le partenariat avec l'ATMO Hauts de France, engagé depuis plusieurs années, témoigne de cette volonté d'agir notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures de lutte contre la pollution de l'air intérieur : la population vivant dans des espaces clos qu'il s'agisse de lieux accueillant du public ou d'espaces privés, l'exposition aux polluants présents dans l'atmosphère de ces espaces fermés est importante.	
Objectifs	Sensibiliser les publics et acteurs aux enjeux de préservation de la qualité de l'air Préserver la qualité de l'air intérieur Identifier les sources de pollution	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
	<input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Mobilisation d'ATMO pour mettre en œuvre un cycle de formation et de sensibilisation à destination de différents publics : - Mise en place de temps d'information collective sur la prévention de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public ; - Temps de formation à destination des agents techniques afin de leur permettre d'identifier les sources de polluants potentiels et de développer les bonnes pratiques afin de réduire ces pollutions ; - Pour la petite enfance, une expérimentation sur les produits d'entretien, va être lancée. L'objectif est de préserver le bien-être des enfants en utilisant des produits plus écologiques et plus économiques. L'objectif est d'avancer sur la démarche Ecolo crèche, le service santé proposent également des repas bio, la communauté scientifique mettait en avant le lien entre alimentation et perturbateur endocriniens ; - Formation à la réalisation d'autodiagnostic (obligation réglementaire) à destination des « Référénts air » des communes si elle envisage de le réaliser en interne...
	Public-cible	Petite enfance, agents d'entretien, élus, techniciens des communes
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 2	Descriptif	Renforcer la communication sur la qualité de l'air - Accompagnement d'ATMO par le prêt de kits de mesures : Formation à l'utilisation du kit Prêts de Q-Trak (surveillance continue du taux de CO2, calcul d'indice de confinement).

		Réflexion sur le kit de mesures « Bulle d'air » qui vise à sensibiliser les écoles primaires - Création d'un réseaux « référents airs » dans les communes bénéficiant d'une information régulière via la Hot line d'Atmo pour les référents des communes et la CAPSO
	Public-cible	Enfants, agent technique, élus...
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Renforcer la communication sur la qualité de l'air - Proposer des animations et temps d'information dédiés visant à sensibiliser les acteurs du territoire (citoyens, industries, etc.) - Renforcer l'intégration des enjeux air dans les projets portés par la collectivité
	Public-cible	Citoyens, élus, acteurs du territoire
	Etat	En cours
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	ATMO Ht de France	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Mobilisation des services d'ATMO dans le cadre de l'adhésion à l'association	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes formées. Nombre d'autodiagnostic réalisés. Emissions annuelles de six polluants atmosphériques en tonnes (Nox, PM10, PM 2,5, COV, SO2 et NH3)	



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Adapter la fréquence et les modes de déplacement influe directement sur la qualité de l'air.	
Objectifs	Sensibiliser les publics à la qualité de de l'air. Sensibiliser et orienter les usagers en période d'épisode de pollution atmosphérique.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Elaborer un plan de gestion des pics de pollution de l'air au sein duquel seront définies les procédures à adopter par les services (informations, mesures, diffusion, etc.) et le plan d'actions adapté (tarifs attractifs ou gratuité des bus, covoiturage, etc.). La communication des solutions alternatives sera renforcée, notamment via le Point Information des Usagers.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	Dès 2020
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	ATMO, Préfecture, AUD	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Taux d'utilisation des services adaptés (transports en commun, location de vélo, etc.). Emissions annuelles de six polluants atmosphériques en tonnes (Nox, PM10, PM 2,5, COV, SO2 et NH3)	



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Poursuivre et accélérer les projets d'économie locale et circulaire

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

La Station

Enjeux et contexte

La Station, plus qu'un lieu nouveau, devient à partir de 2016 la concrétisation visible d'un véritable écosystème d'innovation en cours de création. L'objectif est d'associer les forces nécessaires à son émergence et de favoriser des collaborations, des rencontres, des projets communs, ... pour que naissent à Saint-Omer des projets innovants, s'organisent des initiatives collectives génératrices de valeur pour le territoire.

Espaces de Coworking, de Fab-Lab, incubateur d'entreprises, comptoir de la mobilité. Tous ces nouveaux usages seront disponibles sur une surface de près de 3 000m² dans une gare entièrement rénovée et réaménagés.

Elle est le symbole d'un nouvel élan, autant pour le quartier de la gare que pour le Pays de Saint Omer, qui entre ainsi de plain-pied dans les transitions économiques, numériques et écologiques.

Objectifs

Accélérer les transitions territoriales
 Réduire les obligations de déplacement
 Accompagner les changements de comportement
 Proposer une nouvelle offre de service

Impact de l'action

Atténuation Adaptation

GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	La Station en tant que lieu physique, lieu totem se veut être un espace de rencontres, un lieu des possibles pour les nouvelles générations, makers et entrepreneur, un lieu de recherche et de croisement, un lieu d'échanges et d'expérimentation des nouvelles formes de travail, un milieu de création, un vecteur de transformation des personnes et des organisations. C'est à la fois : - Espace de coworking : c'est une offre de bureaux équipés pour les travailleurs indépendants, les créateurs, les petites équipes et les actifs salariés qui font le choix du télétravail. Plusieurs solutions ont été imaginées pour répondre aux nouvelles formes d'organisation du travail. - Fab Lab : qui permet de passer de l'idée à l'objet, du concept au produit nouveau. C'est un lieu d'apprentissage et de formation aux nouveaux usages (informatique, machine à commandes numériques, électronique...) accessible gratuitement - Une communauté : elle offre la possibilité de rejoindre une communauté d'usages, une communauté d'idées et les valeurs. - Comptoir de la mobilité (Fiche 13)
	Public-cible	Acteurs publics de l'emploi, acteurs du développement économique, entreprises, universités...
	Etat	En cours
	Calendrier	2019

PILOTAGE

Maître d'ouvrage : CAPSO

Partenaires : Euratech, Conseil Régional, HDF, ULCO, CIC, TechShop, Ingéo, Bignon Lebray, CCI

MOYENS

Partenaires et dispositif financier	UE, Etat, Région 16M€ DONT 12 M€ de subventions
--	--

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'évènements Nombre de participants Evolution de la part des investissements consacrés à la R&D et à la modernisation des outils de production sur le territoire
---	---



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Un enjeu : fiabiliser les réseaux ; un objectif : développer les énergies renouvelables

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Développer et renforcer les filières énergétiques territoriales

Enjeux et contexte	Pour couvrir les besoins énergétiques du territoire et le rendre moins dépendant aux énergies fossiles et carbonées, il nous faut accroître la production via les énergies renouvelables. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint Omer souhaite développer et valoriser des fonciers mutualisés entre les partenaires pour maximiser le mix énergétique. L'enjeu d'une mutualisation est d'inciter le déploiement de l'énergie sur du foncier non utilisé pour une mise à disposition entre les acteurs du territoire. Cela permettra en outre d'aider les porteurs de projets à réaliser les études de faisabilité par un foncier préalablement défini et à financer la transition énergétique sur le territoire grâce à la coopération entre acteurs.	
Objectifs	Diversifier le mix énergétique et développer les renouvelables sur le territoire de la CAPSO. Optimiser l'espace des fonciers et favoriser l'échange de procédés entre entreprises, collectivités et associations citoyennes.	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Mobiliser les partenaires autour de la question de la mutualisation et de la mise à disposition de foncier disponible (parkings, friches, etc.). Proposer un dialogue coopératif autour de la démarche rev3. Engager la création d'un document-type (contrat ou convention) de mise à disposition du foncier entre acteurs sur tout le territoire pour le développement des énergies renouvelables. Etablir les règles et définir un cadrage des projets pouvant être autorisé dans les zones identifiées. Notamment via la définition des modalités techniques (surfaces disponibles minimum, critères des besoins et des consommations d'énergie dans un rayon défini...), juridiques et financières sur une répartition équitable des bénéfices du projet.
	Public-cible	Acteurs territoriaux
	Etat	
	Calendrier	2022
Sous-action 2	Descriptif	Valoriser le foncier disponible (les toitures, parking, friches, etc.) en proposant une cartographie interactive de mise à disposition des toitures et du foncier entre les différents acteurs (entreprises, associations citoyennes, collectivités.). Cela peut intervenir dans une cartographie globale des énergies renouvelables sur le territoire qui permet de maîtriser son foncier, son gisement, ...).
	Public-cible	Acteurs territoriaux
	Etat	
	Calendrier	2023
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Entreprises, Associations citoyennes, Collectivités, agence SOFIE, Energethic, SAS CAPSOL, SCIC Energie Citoyenne	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Partenaires privés	

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de sites référencés, de projets à l'étude et réalisés. Nombre d'acteurs engagés. Potentiel d'accueil de site de productions (KWh). Taux d'énergie renouvelable et de récupération (ENR & R) sur le territoire (en %). Taux de couverture des besoins du territoire par les ENR & R (en %). Reportage photographique des paysages (objectif d'impact visuel réduit). Nombre de dossiers de dérogation d'espèces protégées déposés en lien avec l'installation d'ENR (Objectif = 0)
Mesures ERC	Privilégier le foncier disponible déjà urbanisés tels que les parkings, les toitures, etc. Privilégier l'exploitation des friches abritant des espèces invasives plutôt que les friches abritant des espèces remarquables ou bien des friches constitutives de continuités écologiques.



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Développer des projets d'énergie renouvelable citoyens

Enjeux et contexte	Aujourd'hui, l'ensemble des collectivités et des citoyens est sensibilisé aux enjeux de la transition énergétique. Cependant, les projets citoyens permettent de mobiliser, fédérer et rendre acteurs les collectivités et les citoyens autour d'ambitions partagées. Ces projets ont également un gros effet levier sur le territoire : en effet, une étude récente menée par le réseau national Energie Partagée montre qu'1 € citoyen permet d'investir 2,5 € sur le territoire, et que l'exploitation de ces projets apporte de nouvelles entrées économiques pour le territoire.		
Objectifs	Développer des projets citoyens sur l'ensemble du territoire Développer le mix énergétique Valoriser le potentiel énergétique du territoire Limiter l'impact des consommations d'énergie sur l'environnement Développer de nouveaux modèles économiques		
Impact de l'action	X Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation X GES X Energie X Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone		
Sous-action 1	Descriptif	Informer et sensibiliser les acteurs territoriaux à l'intérêt des projets citoyens. Favoriser les échanges entre citoyens et acteurs et proposer des projets de développement sur le territoire.	
	Public-cible	Collectivités, habitants, acteurs associatifs et économiques	
	Etat	A développer sur le territoire de la CAPSO	
	Calendrier	Dès 2020	
Sous-action 2	Descriptif	Accompagner les citoyens et les collectivités dans le montage de projet (apports juridiques, accompagnement à l'animation, apports techniques et économiques)	
	Public-cible	Collectivités, habitants, acteurs associatifs et économiques	
	Etat	A développer sur le territoire de la CAPSO	
	Calendrier	Dès 2020	
PILOTAGE			
Maître d'ouvrage	EnergETHIC		
Partenaires	CAPSOL, Energie partagée, ENERCOOP, PNR CMO		
MOYENS			
Partenaires et dispositif financier			
EVALUATION			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de personnes sensibilisées. Nombre de projet étudié et nombre de projet déposé.		



Préservons les ressources, notre richesse

Un territoire en adaptation pour en assurer sa résilience

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

NEREUS (préparation AQUAPRIS)

Enjeux et contexte

Face à la raréfaction de la ressource en eau sur la zone transfrontalière, aux rejets d'une eau de qualité suffisante pour sa réutilisation, l'évolution des techniques d'épuration qui permettent une valorisation plus efficace des boues de station et le coût d'installation des équipements d'assainissement dont elle a la charge, la CAPSO s'est associée à VLAKWA-VITO, agence de l'eau flamande pour intégrer le projet NEREUS.

Sur le principe de l'économie circulaire, le projet NEREUS favorise le développement de technologies innovantes pour la récupération de l'eau, de l'énergie et des ressources dans les eaux usées en milieu urbain. Ce projet est financé par le programme INTERREG 2 MERS 2014-2020, grâce au Fonds Européen de Développement Régional, sur l'objectif spécifique Economie circulaire. Il a débuté en octobre 2017 et s'achève en décembre 2020.

L'objectif principal du projet est de transformer le déchet d'assainissement en ressource : il mise sur l'expérimentation opérationnelle et la co-conception d'outils d'évaluation et de décision pour accroître l'acceptation de la récupération de ressources et l'adoption de technologies innovantes par les décideurs publics et privés sur la zone du Programme. NEREUS cherche ainsi à valoriser les déchets d'assainissement urbain pour réutiliser l'eau (module 4), extraire des nutriments (module 3) ou produire de l'énergie (module 5).

Au lancement du projet, la CAPSO souhaitait soutenir la réalisation d'une Unité territoriale de méthanisation. Pour cela elle avait inclus au projet une étude de mix d'intrants pour faciliter la transformation de nos déchets (verts, agricoles, boues STEP) vers la méthanisation. Un projet agricole ayant vu le jour à proximité, la CAPSO a réorienté le projet. La CAPSO en tant qu'autorité locale et seul partenaire français du projet, se concentre sur deux enjeux :

- L'amélioration de la qualité des boues de station et qualité de eaux de ruissellement ;
- Sa contribution à la méthodologie, à l'acceptation et à l'outil d'aide à la décision développés sur le projet.

En misant sur l'optimisation de la réutilisation de l'eau usée, transformée en eau propre, dans le secteur de l'agroalimentaire, des entreprises et des services publics (pour réduire la consommation d'eau potable), elle fait le lien entre assainissement urbain et process industriels et se concentre sur la gestion de la ressource aquatique, en lien avec ses compétences assainissement et GEMAPI.

Objectifs

- Au total, les 8 partenaires du projet, venant de 4 États membres, réaliseront
- 1 étude de faisabilité globale orientée vers les solutions techniques
 - 1 analyse stratégique de récupération de ressources (notamment acceptation, coût d'installation et de maintenance...),
 - 1 outil en ligne d'aide à la décision politique et technique,
 - 3 rapports méthodologiques sur la récupération de matière, d'eau et d'énergie,
 - selon l'évaluation de 9 opérations de démonstration de traitement des eaux usées portées par les partenaires.

La CAPSO veut disséminer des solutions techniques éprouvées sur le projet à l'échelle transfrontalière par ces opérations de démonstration et leur donner un nouvel écho dans l'audomarois, auprès des ménages, des agriculteurs, des institutions mais également des

industriels. En capitalisant ce savoir-faire, la CAPSO prépare son futur schéma d'assainissement et de traitement des eaux pluviales (fiche 30) mais contribue également à une démarche de sobriété dans la consommation de l'eau, partagée avec les industries du territoire – papèterie, verrerie, agro-alimentaire...

Un partenariat transfrontalier avec VLAKWA, qui fait face à une pénurie d'eau inégalée sur le versant belge des Flandres, a été engagée lors du projet AQUAPRIS, financé de 2016 à 2018 sur INTERREG EUROPE. Ce projet soutient l'acquisition de connaissance et incite les entreprises et les institutions à l'innovation dans la récupération d'eau pour les process industriels et les services.

Il est donc proposé dans le cadre du projet NEREUS, de consolider la transférabilité des résultats concrets du projet apportés par les partenaires transfrontaliers par

- Une campagne de communication soutenue avec un programme de sensibilisation, information, éducation – en partenariat avec les organismes de formation du territoire pour promouvoir les solutions développées dans le cadre du projet NEREUS ;
- Un programme de rencontres transfrontalières sur les enjeux de l'eau et les solutions pour améliorer la gestion de la ressource locale - mobilisant industriels, entreprises, services publics et étudiant, avec un volet de vulgarisation grand public (Prélude au programme AQUAPRIS 2021-2024).

Impact de l'action	<input type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
	<input type="checkbox"/> GES	<input type="checkbox"/> Energie	<input type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input type="checkbox"/> Stockage carbone

Sous-action 1	Descriptif	<p>Campagne de communication soutenue avec un programme de sensibilisation, information, éducation – en partenariat avec les organismes de formation du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires : EILCO, Lycée Blaise Pascal – BTS métiers de l'eau, ULCO + AUD sur le 1% Loi Santini/fonds eau en coopération internationale. - Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> o partager des solutions techniques innovantes et réalistes, venant de pays voisins, o valoriser les formations existantes, o impliquer les étudiants dans de vrais projets de terrain, o s'inscrire dans les orientations REV3. - Réalisations (sous réserve ok enseignants) <ul style="list-style-type: none"> o 1 exposition itinérante en français sur les process d'assainissement (traduction des démo NEREUS en français, reprise des schémas des supports des autres partenaires – ex : Southern Water...) conçue avec les étudiants, o 1 événement de lancement de l'expo avec visite des plateaux techniques des établissements, invitation des entreprises, participation de partenaires NEREUS. - Moyens humains : 20% ETP sur chaque service : communication + dev éco, justifié sur NEREUS (40% subvention temps de travail consacré) - Moyens financiers : 6000€ (cf. budget NEREUS, WP7, Budgété service environnement)
	Public-cible	Organismes de formation locaux, étudiants et chercheurs, entreprises
	Etat	En attente de validation CAPSO, sous réserve validation corps enseignant
	Calendrier	Année scolaire 2019 – 2020, Début : 01.09.2019 – fin : juin 2020

Sous-action 2	Descriptif	<p>Elaboration et lancement d'un programme de rencontres transfrontalières sur les enjeux de l'eau et les solutions pour améliorer la gestion de la ressource locale – dans les documents et les espaces urbains, dans les systèmes d'eau robuste (ex : éviter le pompage en nappe phréatique), dans l'utilisation des voies d'eau – mobilisant industriels, entreprises, services publics et étudiant, avec un volet de vulgarisation grand public.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaires : Mdé, SOFIE, AUD, Agence de l'Eau - Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> o partager les solutions techniques innovantes et réalistes, venant de pays voisins issues de NEREUS, o créer des partenariats entre les partenaires NEREUS et les industries locales, o organiser le transfert de connaissances techniques entre industriels, o inscrire un panels de projets de transformation des process industriels, de sobriété dans les consommations d'eau des services, de R&D dans les orientations REV3 de l'Audomarois. - Réalisations (sous réserve ok enseignants) <ul style="list-style-type: none"> o 1 rencontre locale pour mobiliser un groupe de travail avec les acteurs impliqués, organiser des visites d'installations audomaroise, construire le programme (mai 2020), o 1 rencontre en 2020 en Belgique en juxtaposition de l'événement de clôture NEREUS : enjeux liés aux captage/à la récupération d'eau (exemple du module 4) > Thématique possible : Système d'eau robuste et solidarité transfrontalière pour l'approvisionnement durable en eau. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visites d'installations ▪ Témoignages transfrontaliers de réussite de transformation des process/systèmes, élaboration collective du futur programme AQUAPRIS. Sensibilisation des partenaires NEREUS et mobilisation sur AQUAPRIS. ▪ Market place et information sur sources de financement (dont INTERREG) - Moyens humains : 20% ETP sur chaque service : communication + dev éco, justifié sur NEREUS (40% subv temps de travail consacré) ; - Moyens financiers : 6000€ (cf budget NEREUS, WP7, Budgété service environnement).
	Public-cible	Industriels, entreprises, agriculteurs, services publics et étudiants/chercheurs
	Etat	En attente de validation CAPSO, sous réserve validation VLAKWA
	Calendrier	Janvier 2020 (rencontre en Belgique : octobre 2020 ?) à décembre 2020.
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Partenaires NEREUS : Vlakwa/Vito (BE), DuCoop (BE), Evides (NL), Waterlink (BE), HZ University (NL), University of Portsmouth (GB), Southern Water (GB). Partenaires locaux : EILCO, ULCO, Lycée Blaise Pascal, Agence de l'Eau, AUD, ...	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Auto-financement CAPSO FEDER via NEREUS : 40% de financement	

EVALUATION

Indicateurs de suivi et d'évaluation

La CAPSO est engagée dans la réalisation des livrables suivants :

- D 7.1.4 Website /weblinks, cible : Grand public, décisionnaires, investisseurs, entreprises
- D 7.2.1 Demonstration of tools and methods Sessions, Cible : Entreprises, agence de l'eau, investisseurs
- D 7.2.2 Demonstration of local plant/demo : Cible : Grand public, habitants, entreprises, decision makers
- D 7.3.3 Lecturing@students, Cible : Etudiants, enseignants, chercheurs

Comme pour tout projet INTERREG, l'évaluation est stricte :

- remontées de dépenses semestrielles (vérif. procédures marchés et factures acquittées),
- sanctions en cas de sous-consommation des crédits (collective ou individuelle).

Supervision assurée par le Secrétariat Technique Conjoint (Région Hauts-de-France)

Coordination du projet : chef de file – Vlakwa.



Innovons pour une transition énergétique vectrice de développement

Une transformation économique sous l'angle REV3

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Territoire Démonstrateur REV3

Enjeux et contexte	<p>La CAPSO est un territoire en perpétuel adaptation, façonné à la fois par sa tradition industrielle mais aussi par une relation forte entre l'Homme et son milieu. Engagé dans une profonde transformation, le territoire porte une ambition nouvelle qui place la transition énergétique au cœur de l'attractivité territoriale. Fort de ses habitudes de travail en mode collaboratif, le territoire a su mettre en place une gouvernance, rassemblant tous les acteurs, créant une intelligence collective pour à nouveau porter le développement et retrouver les voies de la croissance.</p> <p>C'est un territoire où le terreau existe pour partager des enjeux forts qui touchent à la fois l'économie mais aussi la société et la population.</p> <p>C'est dans ce cadre-là, que le Pays de Saint-Omer a décidé de porter sa candidature à la labellisation de territoire démonstrateur REV3, obtenue en octobre 2018.</p> <p>La dynamique REV3 n'est pas seulement une stratégie qui s'applique de manière descendante sur un territoire, elle est l'émanation d'une volonté collective des acteurs et surtout des habitants du territoire de s'engager dans une société post carbone.</p> <p>C'est ce nouveau défi que le territoire a décidé de mener en devenant « Territoire Démonstrateur REV 3 ».</p>									
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier le secteur économique afin de répondre aux nouvelles aspirations sociétales - Consolider une nouvelle gouvernance multi partenariale vecteur de croissance économique - Encourager le changement de comportement - Faire valoir des solutions et technologies sur le territoire du Pays de Saint -Omer - Intégrer un accélérateur rev3 pour structurer les projets autour des ressources, des formations et des réseaux d'experts. 									
Impact de l'action	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> GES</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Energie</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air</td> <td><input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone</td> </tr> </table>		<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation			<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone
<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation									
<input checked="" type="checkbox"/> GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energie	<input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone							
Sous-action 1	Descriptif	<p><u>Création d'une communauté REV 3</u></p> <p>La Feuille de route REV 3 se construit collectivement et se consolidera dans le temps avec les acteurs du territoire. Les premières actions identifiées émanent d'un partage d'idée et d'expériences autour de projets pilotes. Le premier jalon est la création d'une communauté REV3, qui permette de renforcer le lien avec les entreprises et les établissements scolaires pour construire des axes de travail commun sur le territoire du Pays de Saint-Omer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les thématiques qui fédèrent les entreprises sont l'économie circulaire (cf. : fiche économie circulaire), le développement des énergies renouvelable et de récupération (cf : fiche COT ENR et fiche hydrogène) et la mutualisation de certaines actions ou services. <p>La collaboration entre le territoire et l'entreprise présente une valeur ajoutée qui contribue à forger l'identité du territoire pour attirer de nouvelles activités et compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un lien de coopération avec les élèves et professeurs se met en place à partir du lycée professionnel de la Communauté de communes du Pays de Lumbres et le lycée Blaise Pascal au regard de leur programme d'actions autour d'un établissement « Eco-Responsable ». 								

PLAN climat-air-énergie de l'agglomération du Pays de Saint-Omer

		L'objectif est de consolider cette dynamique sur l'élaboration de projet potentiel avec d'autres entreprises et optimiser les actions et rencontres futures avec les lycées, étudiants, enseignants,
	Public-cible	Enseignement, entreprises, territoire
	Etat	En cours d'élaboration
	Calendrier	A partir de 2019
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	CCI, lycée Rev3, CCPL ,	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	Conseil Régional, CCI Moyens humains : 0,5 ETP Fonctionnement : 25 000€/an	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Le nombre d'entreprises et d'artisans mobilisés	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Animation d'une instance territoriale « Climat-Energie »

Enjeux et contexte	Les objectifs territoriaux définis sur le plan climat nécessitent l'implication de l'ensemble des acteurs. L'échange, la mutualisation, la coopération permettent de renforcer la portée des actions mises en œuvre pour adapter le territoire et atténuer son impact sur le climat et les ressources. La concertation et la co-construction ont participé à l'élaboration du PCAET. La CAPSO souhaite mettre en place deux instances permettant d'ouvrir et de formaliser ces temps de concertation et de planifier des temps d'évaluation partagée.	
Objectifs	Maintenir une dynamique tout au long du PCAET. Suivre et enrichir le programme d'actions pour maintenir son ambition. Faciliter l'échange et l'apport d'expérience entre acteurs.	
Impact de l'action	<input type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Mettre en place et animer un « comité partenarial » territorial réunissant les acteurs engagés au sein du PCAET. Mettre en œuvre une charte d'engagement qui pose, d'une part, la contribution des acteurs au programme d'action du PCAET et, d'autre part, leur implication dans la dynamique territoriale mise en place par la collectivité.
	Public-cible	Acteurs territoriaux, agents, partenaires, élus,
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 2	Descriptif	Mettre en place un « Club climat » ouvert à tous, acteurs engagés ou non dans le plan climat, citoyen, association, entreprise, etc. au sein duquel seront programmés des temps d'échange, d'analyse et de construction d'axes d'évolution.
	Public-cible	Acteurs territoriaux, agents, partenaires, élus, citoyens, etc.
	Etat	A développer
	Calendrier	2020 - 2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Acteurs territoriaux	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier		
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de partenaires signataires de la charte. Nombre d'acteurs et de partenaires engagés au sein du club climat. Nombre d'actions collectives portées.	



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Labellisation Cap Cit'ergie

Enjeux et contexte

La CAPSO, a un rôle moteur dans la mise en œuvre du PCAET mais pour avoir l'effet d'entraînement escompté auprès des acteurs du territoire, elle se doit d'être exemplaire dans l'exercice de ses compétences. En visant l'obtention du label Cap Cit'ergie ou Cit'ergie, elle affiche clairement une ambition forte et volontariste en matière de politique énergétique et climatique.

Porté par l'ADEME, ce programme européen est un outil opérationnel structurant qui permet de refléter la situation et la performance climat-air-énergie de la collectivité. Il contribue à l'élaboration des PCAET, sert d'appui aux démarches Territoires à Energie Positive (TEPOS) et aide à répondre aux engagements de la convention des maires.

L'obtention de ce label permet une reconnaissance de la politique énergie-climat de la CAPSO à un niveau national, européen et international. Chaque année, les labels sont remis aux collectivités engagées à l'occasion des assises nationales de l'énergie.

Objectifs

- Renforcer la politique Climat Air Energie de la collectivité ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue via un outil reconnu à l'échelle nationale et européenne.

Impact de l'action

Atténuation Adaptation

GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1

Descriptif	Etablissement d'un pré-diagnostic conduit par le bureau d'études JPC Partner mis à disposition par l'Ademe. Ce pré-diagnostic gratuit permet d'évaluer l'intérêt ou non pour la CAPSO d'intégrer la démarche au regard de son niveau d'implication. Il a pour objectif principal d'aider à la fois la collectivité et l'ADEME à faire le point sur la pertinence et les motivations de la collectivité pour son engagement dans le processus Cit'ergie ainsi qu'à engager les premières réflexions internes soulevées par la démarche. Il permet ainsi de vérifier si la collectivité dispose des prérequis suffisants.
Public-cible	CAPSO
Etat	En perspective
Calendrier	2020

Sous-action 2

Descriptif	Si l'engagement dans la démarche est confirmé par le diagnostic, la CAPSO peut recruter un conseiller Cit'ergie accrédité par l'ADEME qui accompagne méthodologiquement la collectivité dans l'obtention d'un label. Ce programme permet une valorisation échelonnée (Cap Cit'ergie, Cit'ergie et Gold Cit'ergie). Il soumet la collectivité à une évaluation exigeante en s'appuyant sur la mise en place d'un outil opérationnel basé sur 60 indicateurs comme par exemple, la consommation des bâtiments publics, la consommation d'eau, la surface annuelle artificialisée...
Public-cible	CAPSO
Etat	En perspective
Calendrier	2020-2024

PILOTAGE

Maître d'ouvrage CAPSO

Partenaires	ADEME
MOYENS	
Partenaires et dispositif financier	Subvention de l'ADEME à hauteur de 70 % Moyens humains : 1 conseiller Ci'ergie Fonctionnement : 5 000 à 8 000€/an
EVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suivi des indicateurs Cit'ergie Obtention du label Cap Citergie